

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2131 - MARDI 7 OCTOBRE 2014

Droits de l'Homme

Toujours en attente des chambres spécialisées mixtes



Une vue du Palais de justice de Kinshasa

Tout l'enjeu de la session en cours au Parlement consiste, entre autres, à voter la proposition de loi visant à incorporer le statut de la Cour pénale internationale en droit congolais. Ce texte de loi en gestation milite en faveur de la création en RDC des chambres spécialisées mixtes chargées de juger les responsables d'atteintes graves aux droits humains notamment celles perpétrées dans la période comprise entre 1993 et 2003. La mise en place de ces structures judiciaires, pense-t-on, contribuerait à renforcer la capacité des tribunaux nationaux à traduire en justice les responsables des indicibles atrocités commises sur le territoire national.

Entre-temps, le processus parlementaire devant conduire à la création de ces chambres spécialisées semble piétiner au grand dam des ONG internationales qui mènent depuis lors une campagne visant à sensibiliser la communauté internationale sur la pertinence de ce projet de loi.

Page 13

CONSTRUCTION DU BARRAGE DE KATENDE

Des matériels bloqués à Lubumbashi

Il s'agit de près de six cent quinze tonnes de matériels destinés à cette centrale en construction au Kasai Occidental. Dans un entretien que le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité (RHE), Bruno Kapandji, a eu dernièrement avec le gouverneur du Katanga, il a été notamment question d'examiner les voies et moyens de faciliter l'acheminement desdits matériels sur le site le plus rapidement possible.

Bruno Kapandji a notamment rele-

vé la volonté du gouvernement de la RDC de respecter le délai dans la construction et la mise en service de cette centrale censée donner de l'électricité aux populations et entreprises du Kasai Occidental afin d'assurer le développement de cette entité politico-administrative. D'une capacité de soixante-quatre mégawatts, cette centrale électrique est destinée à desservir les deux provinces du Kasai en énergie électrique.

Page 11



Bruno Kapandji dans l'une de ses descentes sur le terrain à Inga

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Le respect de la nouvelle réglementation de change imposée à tous les opérateurs économiques

Le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC) qui a présidé la neuvième réunion du comité de politique monétaire de cet institut d'émission a lancé un vibrant appel à tous les opérateurs économiques de respecter la nouvelle réglementation du change entrée en vigueur depuis le 25 septembre. La réglementation du change étant une question d'intérêt public, a indiqué Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, toute personne qui ira à l'encontre de ses dispositions s'expose aux pénalités, voire aux poursuites judiciaires.

Suite à l'absence des chocs majeurs imminents et à la faveur de la pérennisation de la stabilité du cadre macro-économique, il a été entre autres décidé à l'issue de cette réunion de maintenir inchangé le dispositif actuel de la politique monétaire de la BCC. Page 11

AFRIKA OPÉRA

Congo, chœur d'Afrique livre ses prémices

Appréciées du public, les prestations de Serge Kakudji, Marythé Mitongo et Babydoux du 3 octobre dans le décor naturel et convivial du restaurant Picanha étaient un aperçu du spectacle concocté pour le festival en gestation. L'air frais circulant entre palmiers, fleurs et manguiers créait une ambiance feutrée qui disposait l'assistance à écouter religieusement les chanteurs sous les lumières colorées des projecteurs. Offerte en toute convivialité, cette production entrait dans le cadre des préparatifs de la première édition d'Afrika Opéra, Congo Chœur d'Afrique.

Les artistes Marythé et Babydoux sont d'ores et déjà participants à cette première que parrainent Serge Kakudji et Pascaline Mevanza. Ils sont au nombre de quinze artistes qui ont le privilège d'inscrire en premier leurs noms dans les annales de cette épopée au nombre desquels Grâce Mpenbele et Arlie Bisei. Page 13

PHILANTHROPIE

Mwimba Texas organise un gala de catch à Matadi-Mayo

Page 13

ÉDITORIAL

Remise à plat

Il est bien vrai que les élections locales ne furent pas exemplaires et que de multiples dysfonctionnements ont été constatés en divers points du territoire, tout particulièrement dans les grandes villes. Mais comment pourrait-il en aller autrement lorsque l'on compte jusqu'à trente ou quarante listes de candidats dans bon nombre de circonscriptions ?

La classe politique, toujours prompte à accuser les autorités de laxisme, de passivité, de volonté manipulatrice, ferait bien de se regarder dans la glace et de s'interroger sur les conséquences désastreuses que son propre laisser-aller a provoquées dans la mise en place du processus électoral. Même si l'administration n'est pas exempte de défauts et, d'ailleurs, les reconnaît, c'est cette même classe qui se trouve pour l'essentiel à l'origine des problèmes matériels ayant marqué ce scrutin. Majorité et opposition mêlées, elle a laissé des milliers de candidats se présenter de façon anarchique sans se préoccuper le moins du monde de mettre de l'ordre dans ses rangs, ce qui, d'une part, a rendu le scrutin incompréhensible pour les électeurs et d'autre part a suscité des problèmes matériels insolubles dans le temps imparti.

Il est temps de tirer les leçons que ces élections portent en elles, de remettre à plat un système qui manque manifestement de rigueur et favorise la multiplication de candidatures artificielles. Faute de le faire, ici et maintenant, notre pays risque de dériver sur le chemin de la démocratie qu'il a choisi de suivre au lendemain de la terrible guerre civile de 1997-1998. Alors qu'il se transforme en profondeur en accédant au développement durable, le Congo pourrait s'enliser dans un magma politique pire que celui généré par la Conférence nationale souveraine de 1991.

Il n'appartient évidemment pas à de simples observateurs de la scène publique de dire ce qu'il convient de faire pour résoudre les problèmes constatés lors des élections locales. Il leur incombe, en revanche, de démontrer à partir de leurs propres constatations que ces élections ont confirmé la nécessité de remettre à plat le dispositif démocratique sur lequel repose la liberté des citoyens. Ne pas le faire aujourd'hui serait porter une atteinte grave au devoir civique qui est le leur.

Les Dépêches de Brazzaville

NOTE SOUVERAINE

Le Congo dans la moyenne des États africains

L'agence de notation, Standards and Poors qui évalue les risques de défaut de paiement des États, publie deux fois par an une note pour les États souverains d'Afrique, d'Europe et du Moyen Orient. La note du Congo vient d'être confirmée à B+/B avec des perspectives stables vendredi 3 octobre. Décryptage avec Patrick Raleigh, directeur associé pour les souverains et la Finance publique internationale de la structure.

Avec son B+, le Congo figure-t'il parmi les « bons élèves » du continent ?

La note du Congo se trouve au milieu de la gamme africaine qui va de A- pour le Botswana à B- pour la République démocratique du Congo. Les notes africaines se répartissent sur 10 des 20 crans de l'échelle de notation qui va de triple AAA à D pour défaut.

Les 18 États notés en Afrique subsaharienne se trouvent tous entre double B ou B, à l'exception de l'Afrique du Sud et du Botswana. Concernant l'Afrique centrale, le Gabon est BB-, le Cameroun est B et la République démocratique est B-, le Congo se situe au milieu.

Vous relevez dans votre rapport du mois d'avril que les excédents budgétaires n'ont pas été placés à la BÉAC mais à l'Eximbank et que ces dépôts ne seraient pas assez liquides, en quoi cela représente une difficulté ?

Selon les informations dont nous

disposons, une partie des excédents budgétaires des années précédentes à été placée en Chine surtout à l'EximBank. En Avril notre comité de notation a émis des interrogations sur la nature de ces fonds, en particulier leur liquidité. Si un gouvernement a des avoirs liquides, c'est-à-dire qui sont librement et rapidement disponibles pour payer ses dettes, cela constitue un avantage dans notre analyse car nous soustrayons ces avoirs de l'encours brut des dettes gouvernementales pour obtenir l'encours net, qui est le plus important pour ce volet de notre analyse.

Nous avons un peu plus de visibilité aujourd'hui sur les avoirs congolais en Chine. Environ 20% des ces avoirs sont séquestrés pour des raisons contractuelles mais le reste est considéré comme liquide et donc disponible pour honorer les obligations du gouvernement s'il en avait besoin.

Selon votre rapport, contrairement aux autres États pétroliers africains, la balance des comptes congolaise devrait être en déficit pour la période 2014-2017. Pourquoi cette mauvaise performance de l'économie congolaise ?

Un déficit n'est pas en soi la preuve d'une mauvaise performance de l'économie. Il doit bien entendu être financé soit par de l'investissement direct étranger, soit par des flux de portefeuille ou de la dette étrangère. Mais il faut avant tout analyser ce qu'il y a derrière ce déficit.

Dans le cas du Congo, il y a un effort d'investissement de base important de l'État et du secteur privé dans les infrastructures,

les mines, l'énergie et bien sûr le pétrole, qui vont probablement augmenter la capacité de croissance de l'économie dans le moyen et long terme. Ces investissements productifs nécessitent des importations de biens, de capital et de services étant donné l'offre locale limitée et c'est cela qui pèse sur le compte courant. Le même processus se passe pour les entreprises lorsqu'elles sont dans leur phase d'investissement, elles empruntent ou offrent plus d'actions pour financer une opération que l'on espère rentable. L'importance du choix et de la qualité des investissements est décisive pour gagner ce pari.

Les importants rapatriements de leurs dividendes par les sociétés étrangères opérant au Congo influent négativement sur les comptes du pays. Le Congo aurait-il intérêt à limiter les possibilités de rapatriement des bénéfices pour les sociétés étrangères ?

Nous ne pouvons pas donner une position sur le niveau idéal de rapatriement des bénéfices des sociétés étrangères. Il appartiendrait au gouvernement de décider.

Tous les gouvernements doivent peser les avantages et les risques de l'imposition de contrôles sur le rapatriement de dividendes. Il faudrait considérer l'apport potentiel pour le secteur financier local, mais aussi le risque pour la réputation du pays auprès des investisseurs internationaux qui souhaiteraient plus de flexibilité.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundaké Ngonzo

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les experts de la sous-région préoccupés

Les coordonnateurs du processus Redd+, les négociateurs climat, les représentants de la société civile et les responsables des médias échantillent sur les questions liées à l'aménagement durable des terres. L'objectif étant de mettre en œuvre des conclusions de la 19e conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

Organisée par la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), en partenariat avec l'ambassade des États-Unis, cette rencontre prélude la 14e session du partenariat pour les forêts du Bassin du Congo a lieu le 10 octobre prochain. « Le processus Redd+ a été retenu à la conférence de Bali sur le climat en 2007, comme un moyen efficace pour l'atténuation de l'effet de serre. Il a été pris en compte dans l'accord de Copenhague sur le nouveau régime climat et devrait permettre aux pays forestiers en développement de disposer des appuis financiers dans le

cadre du fond vert pour le climat », a rappelé le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo à l'ouverture des travaux, le 6 octobre à Brazzaville.

Dans ce cadre, les pays du bassin du Congo ont mis en œuvre un plan concerté pour la conservation et la gestion durable de leurs écosystèmes forestiers. Il s'agit de l'aménagement durable des concessions forestières, avec 50 millions d'hectares sous aménagement, dont 30 millions d'hectares dotés de plans d'aménagement, 5 millions d'hectares de forêts certifiées puis environ 37 millions d'hectares d'aires protégées en vue de la conservation de la faune. « Comme on peut s'en rendre compte, l'aménagement et la certification des concessions forestières, la création et l'aménagement des aires protégées sont les actions concrètes menées par la plupart des pays du Bassin du Congo depuis plusieurs années afin de réduire les émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière », a souligné Henri Djombo avant de déplorer le

manque d'appuis financiers malgré les efforts consentis. Décritant, également pour sa part, le manque d'encouragement de la part de la Communauté internationale, le secrétaire exécutif de la Comifac, Raymond Mbitikon, a indiqué que la Redd+ est un mécanisme complexe. Pour disposer des expertises dans plusieurs disciplines, il est important, selon lui, de renforcer les capacités des négociations des pays de la sous-région, dans les domaines juridiques, scientifiques, économiques et surtout en matière des techniques de conduite des négociations internationales.

« Pour mieux défendre la position de l'Afrique centrale face à celle des autres régions du monde, il convient que nos experts disposent des données scientifiques fiables et des données nécessaires », a-t-il déclaré. Notons que le Congo a adhéré au processus Redd+ depuis 2008 et l'a mis en œuvre en 2013. Actuellement, les outils stratégiques et techniques prévus dans la phase de préparation sont en cours d'élaboration.

Lopelle Mboussa Gassia

RENCONTRE CITOYENNE

Le rôle d'une session budgétaire expliqué aux citoyens

Le député de la 3ème circonscription électorale de Talangai, Sylvestre Ossiala, a effectué une descente parlementaire au quartier 63 (Texaco). Il a saisi l'occasion pour édifier ses mandants sur le rôle et les enjeux de la session budgétaire qui pointe à l'horizon.

« J'ai échangé avec mes électeurs pour leur expliquer de manière plus claire et simple, ce qu'on entend par budget et comment il est préparé. Je leur ai

également montré comment on examine le budget, quand il est préparé et qu'est-ce qui se passe par la suite. Il a été aussi question de leur montrer que si le budget est mal préparé, il peut avoir de conséquences. C'est donc ce débat citoyen que j'ai eu avec mes mandants aujourd'hui », a souligné le député Ossiala. Cet échange interactif entre le député et ses mandants a été convivial d'autant qu'il a été organisé, comme il le fait d'habitude, autour d'un repas. Sylvestre Ossiala a prêté une oreille attentive à ses électeurs qui lui ont aussi

présenté leurs doléances sur leur vécu quotidien. « C'est une descente parlementaire que j'ai voulu autour d'un plat. Et c'est au cours de ce repas que des questions m'ont été posées sur les sessions parlementaires. J'ai répondu avec beaucoup de plaisir. C'est la meilleure politique que j'ai adoptée pour être plus proche de mes mandants. C'est donc ma feuille de route politique que j'essaie de mettre en pratique ici », a expliqué le député Sylvestre Ossiala.

Firmin Oyé

VIOL ET BRAQUAGE AU DOMICILE D'ÉLIE SMITH

La police rattrape le dernier malfrat en cabale

Le fugitif rattrapé était considéré comme l'un des meneurs du groupe. Il a été interpellé dimanche à Brazzaville.

Nguimbi Fiston alias « Fils » a joué un rôle important dans le vol commis à la résidence du journaliste Élie Smith. Présenté le 6 octobre à la presse nationale, Nguimbi Fiston alias « Fils » a reconnu notamment les faits qui lui sont reprochés : viol, introduction par infraction dans le but de commettre un vol qualifié et possession d'une arme prohibée. Ils sont au total huit malfrats parmi lesquels trois Congolais de Brazzaville, trois de la RDC et deux Nigériens.

« Nous n'avons pas un chef. J'avais déjà commencé à voler depuis longtemps. C'est le chauffeur qui nous sert de porteur. Les promoteurs sont Ondongo le capitaine, Soul et Claver. Ils nous ont fournis les armes. À ce jour, nous avons déjà commis six braquages. Celui qui nous montre les endroits à opérer c'est Gérard le chauffeur de Taxi », a précisé Nguimbi Fiston alias Fils.

Interrogé sur sa liaison avec Pitchen,



Nguimbi Fiston alias

il a déclaré qu'ils se sont connus en 2010 à la maison d'arrêt de Brazzaville. « Le jour de leurs arrestations j'avais réussi à fuir à Kinshasa. Je suis revenu suite à un appel de Pitchen, me demandant de le rejoindre en vue d'un nouveau coup. C'est à partir du beach ATC que je me suis fait prendre », a-t-il signifié.

En plus de cet événement, la police a aussi présenté quatre braqueurs, la

bande de Mayanga, qui auraient braqué chez des particuliers. Le groupe a bénéficié de la complicité de « Bizarre », un des gardes de corps du pasteur Ntumi. On y a reconnu l'un des braqueurs de la Mandarine. Après présentation, la délégation de la police, conduite par le général Jean François Ndengué, s'est déportée à Mayanga pour la reconstitution des faits.

Guillaume Ondzé

COMMISSION NATIONALE D'INVESTISSEMENTS

Dix-neuf candidatures agréées

Sur 44 dossiers examinés par la Commission nationale des investissements (Cni), dix-neuf ont reçu un agrément. Ces sociétés bénéficieront au plan douanier, d'un taux de réduction de 5% durant trois ans. Au plan fiscal par contre, elles profiteront d'une réduction totale de l'impôt sur les sociétés (IS).

Le directeur de cabinet du ministre de l'Économie et des finances, Raymond Dirat, l'a annoncé le 30 septembre à l'issue de la réunion de la Cni qu'il a présidée. L'enseignement, l'hôtellerie, l'agriculture, l'industrie alimentaire, minière et les travaux publics sont, entre autres, les secteurs d'activités dans lesquelles évoluent ces entreprises. Globalement, le coût des investissements a été estimé à plus de 635 milliards de FCFA. 8918 emplois sont attendus. S'agissant des douze dossiers ayant sollicité un avenant, Raymond Dirat a indiqué qu'ils seront traités en exclusivité prochainement.

Lors de cette session, trois dossiers ont été ajournés et quatre disqualifiés. Les premiers seront réexaminés alors que pour les disqualifiés il manque des éléments favorisant leur validation. Créée en 2003, la Cni est l'organe d'exécution de la politique de gouvernement en matière de promotion des investissements.

Comme mission, elle applique la réglementation économique en matière des investissements, examine les dossiers de demande d'agrément, veille au respect des engagements pris par les entreprises, etc.

L.Mb.G

SOUVENIR

Christian Brette retrouve Brazzaville 52 ans après

Ancien militaire français, Christian Brette a vécu au Congo de 1961 à 1962. Aujourd'hui septuagénaire, ce retraité de l'armée de l'air française est revenu au Congo dans le cadre d'un voyage privé. Émotion et souvenirs...



Christian Brette à la Galerie du Congo ; crédit photo Adiac

« J'étais à Brazzaville, à Maya-Maya, à la base aérienne qui, à l'époque, servait de base militaire au Congo ainsi que pour toute l'Afrique équatoriale française (AEF) avant de rentrer chez nous et laisser la liberté aux Congolais et autres. Aujourd'hui, il y a des changements, la ville a grandi, mais les gens qui y vivent sont toujours sympathiques. Hier nous sommes allés à l'église Sainte-Anne », a souligné Christian Brette.

Parmi les édifices que le parachutiste français a laissés, figure la Basilique Sainte-Anne du Congo érigée en 1943. « J'ai revu cette très belle église, que j'ai trouvée extraordinaire. J'ai ressenti les mêmes gens, je n'ai pas vu beaucoup de différences, j'ai vu ces gens qui sont heureux de vivre, toujours souriants. La vie n'est peut-être pas rose certainement tout le monde, mais ils sont heureux de vivre et vivent le temps présent qu'ils trouvent extraordinaire », raconte celui qui n'avait que 18 ans en 1962.

À Brazzaville, Christian Brette vivait, selon ses explications, dans un milieu fermé où l'on trouvait des piscines internes. « Je venais au centre-ville à l'état-major, on rencontrait des gens, mais il y avait un petit malaise puisqu'on s'en allait. Tous les gens qui travaillaient avec nous ne savaient pas ce qu'ils allaient faire après. Donc, je me souviens un peu du malaise en disant qu'ils ont fait leur vie ailleurs, ils repartaient dans leurs cam-

pagnes, dans leurs villages même s'il avait suffisamment de travail à l'époque, mais quand nous sommes partis, cela a fait quand-même un vide », poursuit-il. Chevalier dans la légende d'honneur en France, Christian Brette a passé une bonne partie de sa carrière dans une entreprise d'assurance. Son souhait est de voir les Congolais être fiers de leur nationalité, idem pour les Français afin d'essayer d'appliquer leurs méthodes respectives. « Il faut que chacun vive ses propres concepts et sa propre vie. C'est cela que je trouve extraordinaire parce que notre méthode n'est peut-être pas la bonne. Nous avons cru très tôt que le modèle occidental était le bon, mais ce n'était pas sûr du tout. Il faut que les Congolais, les Africains vivent leur propre modèle de développement. Surtout qu'ils restent eux-mêmes », a-t-il souhaité.

Christian Brette, est également un amoureux de la culture congolaise. C'est ainsi qu'il a visité, le 6 octobre, la Galerie Congo située dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. « Cette Galerie m'a remis un peu dans l'ambition puisque lorsqu'on rentrait de Brazzaville, on pouvait ramener de l'ivoire travaillée, des statuettes. Il y a toujours eu ces objets et ces petites peintures très prisées de Poto-Poto, sous forme de carte postale. J'en ai acheté des centaines et j'ai toujours apprécié l'art congolais », se souvient-il encore.

Parfait Wilfried Douniama

SOUDAN DU SUD

Les pourparlers de paix à nouveau ajournés

L'organisation sous-régionale est-africaine (Igad), médiatrice au Soudan du Sud a annoncé, dimanche 5 octobre, une nouvelle suspension des négociations. Les pourparlers qui avaient repris le 23 septembre dernier, devraient reprendre le 16 octobre.

Selon l'Igad la suspension des discussions devait permettre aux frères ennemis sud-soudanais de trouver un terrain d'entente sur un éventuel accord de gouvernement d'union nationale. Les pourparlers de paix pour le Soudan du Sud sont toujours dans l'impasse.

Les pourparlers ont été ajournés dimanche 05 septembre, selon l'Igad,

l'organisation sous-régionale est-africaine qui assure la médiation. « Ces négociations entre le camp du président Salva Kiir et celui de son ex-vice-président Riek Machar ont pour but de ramener la paix au Sud Soudan, un pays déchiré par la guerre civile depuis décembre 2013.

L'organisation sous-régionale a estimé dans un communiqué que les parties réunies dans le dialogue se sont retirées en vue de mener des consultations en attendant la reprise des discussions prévues pour le 16 octobre prochain. L'organisation se dit optimiste quant à la suite des pourparlers. Car selon elle, des pas importants ont été franchis lors de la dernière session des pourparlers, contrairement aux précédentes.

Pourtant depuis l'ultimatum de l'Igad initial expiré le 9 août 2014, Salva Kiir

et Riek Machar ne se sont accordés sur aucun accord de sortie de crise. Les deux camps n'ont rien concédé sur un éventuel accord de partage du pouvoir. En outre, les promesses de cessez-le-feu annoncées ne sont jamais respectées.

Selon le Sudan Tribune, les désaccords concerneraient la répartition des pouvoirs dans le prochain gouvernement, notamment sur le poste de Premier ministre. Le camp du président Salva Kiir et ses adversaires rebelles se seraient néanmoins mis d'accord sur le principe de l'adoption d'un système fédéral. Depuis mi-décembre 2013, la guerre civile au Soudan du Sud a fait des milliers, de morts et 1,5 million de déplacés.

Fiacre Kombo
(Stagiaire)

ÉNERGIE EN AFRIQUE

Jean-Louis Borloo va lancer sa fondation à la fin de l'année

Convaincu que l'énergie pour tous en Afrique, c'est aussi une opportunité pour la France, pour sa croissance et ses emplois, l'ancien ministre français, Jean-Louis Borloo procédera au lancement de sa fondation pour l'accès à l'énergie en Afrique à la fin de l'année.

Dans une interview accordée au Journal du Dimanche (JDD), Jean-Louis Borloo a déclaré que l'Afrique est « dotée d'une riche diversité culturelle, les plus belles forêts, les plus beaux fleuves, de l'espace, des sous-sols riches, un grand potentiel agricole, [mais était] en panne faute d'électricité : 70% des Africains n'ont ni lumière, ni électricité, ni énergie ». Dans son souhait d'être « un facilitateur, un avocat de l'Afrique dans cette nouvelle ère », Jean-Louis Borloo sera « sur le terrain

», car il veut « alerter les décideurs français et européens. Aider les dirigeants, mobiliser les partenaires français et européens », engagé à mener « le combat de l'électricité pour tous en Afrique ». Pour l'ancien ministre, « l'Afrique est notre plus grande chance et notre plus grand danger. À 12 km de l'Europe, par le détroit de Gibraltar, ce continent frère, dix fois plus grand que l'Europe et bientôt trois fois plus peuplé, est à la croisée des chemins », tout en reconnaissant l'exis-

tence « d'intérêts économique et géopolitique ». Il a rappelé que si l'on arrivait à 90 ou 100% d'accès à l'énergie, l'on aurait plus de 20% de croissance par an en Afrique avec des retombées économiques en France. Le président de la Banque mondiale (BM), Jim Yong Kim a souvent dénoncé une « forme d'apartheid énergétique » vis-à-vis de l'Afrique. Les délestages électriques suscitent parfois la grogne des investisseurs et des populations.

Noël Ndong

MALI

Nkosazana Dlamini-Zuma appelle à une action renforcée contre le terrorisme

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma qui dit suivre attentivement l'évolution de la situation sécuritaire au nord du Mali, a condamné le 6 octobre, le meurtre de 9 soldats nigériens de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), tués dans une embuscade le même jour.

Après l'attaque qui a coûté la vie à 9 soldats nigériens dans la région de Gao, ainsi que celles du mois de septembre dans la région de Kidal, qui s'étaient soldées par la mort d'une dizaine de soldats tchadiens, la présidente de la Commission de l'organisation panafricaine a souhaité, dans un communiqué que tous les pays membres coopèrent pour mettre un terme à la criminalité transnationale et au terrorisme dans cette partie de l'Afrique. Elle a exhorté les pays de la région à saisir l'occasion de la 6e réunion de leurs chefs de services de renseignement et de sécurité prévue à Dakar, pour les 13 et 14 novembre 2014, dans le cadre du Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne, pour convenir de mesures additionnelles aux fins d'accroître l'efficacité de leur efforts collectifs. Ceci, y compris à travers une coopération plus approfondie avec la Minusma.

Nkosazana Dlamini-Zuma a par ailleurs salué à nouveau l'engagement continu des pays ayant perdu leurs éléments aux Mali, ainsi que celui des autres Etats contributeurs de troupes et de personnels de police. « La Présidente de la Commission renouvelle le soutien total de l'UA à la Minusma, et relève les immenses sacrifices consentis par les personnels en uniforme déployés sur le terrain dans l'accomplissement de leur mandat. Elle appelle à la mobilisation d'un soutien international accru en faveur de la Mission pour lui permettre de faire plus efficacement face à la situation qui prévaut sur le terrain », souligne la source.

La présidente de la Commission a en outre exhorté les mouvements armés, ainsi que les autres parties prenantes concernées dans la situation au Mali, « à coopérer pleinement avec la médiation algérienne, soutenue par les pays de la région et le reste de la communauté internationale, y compris l'UA, pour faciliter l'aboutissement rapide des négociations et la stabilisation du Nord Mali ». Elle a souligné que la situation d'anarchie qui prévaut dans cette partie du pays « constitue un environnement propice à l'aggravation du fléau du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée ».

Nestor N'Gampoula

NÉCROLOGIE

Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) sous section de Poto-Poto foot ball informe les supporters et sympathisants du décès du membre du bureau Dieudonné Médard Wamba « Wambs », fils de l'ancien joueur Denis Wamba « Dragon » survenu le jeudi 30 septembre au Chu de Brazzaville. Les veillées ont lieu aux adresses suivantes : 36, rue Banda et 11 bis, rue Kouyous, à Poto-Poto. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Madame Vila Paulette, Nathalie Koumou, Richard Rioual et madame Marie-Laure, Henri ont la profonde douleur d'annoncer aux amis(e) et connaissances de Brazzaville et Pointe-Noire le décès de leur fils, frère et beau-frère Manuel Maurice Haesbaert survenu ce mercredi 1er octobre 2014 en France (Houlgate). Le programme de ses obsèques : -lundi 6 octobre 2014 16h au Crematorium de Caen (France) recueillement -Mercredi 8 octobre 2014 A Brazzaville : messe de requiem en mémoire de Manuel Haesbaert (Manu) en la cathédrale Sacré cœur de Brazzaville à 11h45 -A Houlgate (France) 11h45 : funérailles.

Monsieur Ambigui Barthelemy à la profonde douleur d'annoncer à son grand free Entirika Pascal à Mongolo et sa grande sœur Nsoukali à Lékety et son neveu Etoukeli François à Pointe-Noire, le décès de sa femme Inianga Joséphine, décès survenu le 27 septembre 2014 au CHU de Brazzaville dont l'inhumation aura lieu le mardi 07 octobre 2014 aux cimetières Bouka.



Makita Ngambou Yannick agent dépêches de Brazzaville, les familles Loubiri, Mbanza, Mangala, Massamba ont la profonde douleur de vous informer le décès de leur frère, oncle papa Ngambou Baïlo (ya jhon) survenu le 1er octobre 2014 au CHU de Brazzaville. la veillée mortuaire se tient au n319 de la rue Ngoma Louis (Bacongo) entre Saint pierre et l'avenue 5 chemins. La date des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

Le temps qui passe n'a jamais effacé notre amour pour toi. Septembre 1961 – septembre 2014 Voici 53 ans que nous quittait Marie-Béatrice MAYINDZA institutrice de Ngouedi fille de Packa Charles et de Moussounda adrienne. Tes sœurs : Claudette Obita, Ernestine Packa-Nzoussi, Odile Houandi, Clémentine Packa et Elisabeth Mboumba, n'ont cessé de pleurer à toi et prient tous ceux qui l'ont connue en sa mémoire d'avoir une pensée pieuse pour elle. Tu restes et tu resteras à jamais gravée dans nos cœurs.



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « J'ai le défaut de me sentir encore jeune, de penser que je ne suis pas le même qu'auparavant, et d'estimer que mon âge et mon expérience sont des atouts. En France, Georges Clemenceau n'a-t-il pas pris des décisions importantes à 76 ans ? Nelson Mandela n'a-t-il pas été élu à 77 ans à la tête de l'Afrique du Sud ? »

Henri Lopes, Congo (Brazzaville), candidat à la tête de la francophonie, Jeune Afrique, 3 octobre 2014

□ « La dépense crée le déficit, qui crée la dette. »

Nicolas Sarkozy, ancien président français, Le Figaro, 2 octobre 2014

□ « Un déficit n'est pas en soi la preuve d'une mauvaise performance de l'économie. »

Patrick Raleigh, directeur associé à Standards and Poors, Les Dépêches de Brazzaville du 7 octobre 2014

□ « En somme, davantage que l'octroi d'un diplôme, la mission fondamentale de l'enseignement supérieur serait de former les apprenants au développement de l'esprit critique et de la créativité personnelle... »

Abou Bakr Moreau, enseignant-chercheur, Études américaines, Flsh, Ucad, Dakar, Le quotidien du samedi 13 septembre 2014

□ « La peur vous rend faible, l'inquiétude vous rend attentive et combattante. »

Viviane Wade, épouse de l'ancien président du Sénégal, RFI, le 6 octobre 2014 (au sujet de son fils Karim en prison).

NOUVELLES TECHNOLOGIES

La firme Microsoft tient à collaborer avec le Congo

La présidente de Microsoft zone Afrique-Océan indien et Nouvelle Calédonie, Yvonne Bettkober, a séjourné à Brazzaville avec l'intention d'appuyer les initiatives du Congo liées à l'application des nouveaux systèmes informatiques et des technologies innovantes.

La firme Microsoft a affirmé sa volonté d'aider le Congo à informatiser l'ensemble de son administration publique ainsi que son système éducatif. Dans cette lancée, des initiatives de lutte anti-piratage informatique seront également lancées. Durant le séjour de la présidente, l'accord-cadre entre le Congo et Microsoft, signé il y a six ans a été redynamisé. L'accord-cadre visait, entre autres à redynamiser l'économie digitale et numérique.

« Je suis là pour écouter et me faire une idée et surtout me faire une idée du potentiel de développement que les

structures d'informations et de technologies peuvent apporter pour le développement du pays. Les grands axes pour Microsoft ont toujours été celles consistant à soutenir les petites et moyennes entreprises et les gouvernements à moderniser leur infrastructure pour pouvoir être plus productive et créer plus d'emplois. Nous avons une priorité essentielle sur le continent africain par rapport à l'éducation des jeunes aussi bien que pour le gouvernement à accompagner leur processus de légalisation du système informatique dans le pays », avait indiqué Yvonne Bettkober.

Dès son arrivée à Brazzaville, la présidente de Microsoft zone Afrique-Océan indien s'est échangée avec les responsables de la société Congo Télécom, le Club directeur du système d'informatique ainsi qu'avec une poignée des journalistes. L'enjeu de la visite est très important car d'ici cinquante ans une génération qui n'a pas la maîtrise des nouvelles technologies de l'infor-

mation et de la communication est vouée à une « nouvelle forme d'analphabétisme et enfreint son développement » selon les propos d'un certain nombre d'experts en la matière.

Les responsables de la société Congo Télécom, le Club directeur du système d'informatique et les journalistes ont également été édifiés que la stratégie commerciale de Microsoft, son système d'exploitation Windows présent sur la grande majorité des ordinateurs de bureau. Si bien qu'un observateur note même que la mission originale de Microsoft d'avoir « un ordinateur sur chaque bureau et dans chaque maison, tournant sur Windows » est aujourd'hui pratiquement accompli.

Microsoft participe aussi dans d'autres secteurs d'activité, comme la Télévision par câble américaine MSNBC, le portail web MSN, les périphériques informatiques (claviers, souris), et les produits de divertissement domestique comme la Xbox et le Zune.

Fortuné Ibara

SOUDAN DU SUD

Les pourparlers de paix à nouveau ajournés

L'organisation sous-régionale est-africaine (Igad), médiatrice au Soudan du Sud a annoncé, dimanche 5 octobre, une nouvelle suspension des négociations. Les pourparlers qui avaient repris le 23 septembre dernier, devraient reprendre le 16 octobre.

Selon l'Igad la suspension des discussions devait permettre aux frères ennemis sud-soudanais de trouver un terrain d'entente sur un éventuel accord de gouvernement d'union nationale. Les pourparlers de paix pour le Soudan du Sud sont toujours dans l'impasse.

Les pourparlers ont été ajournés dimanche 05 septembre, selon l'Igad, l'organisation sous-régionale est-africaine qui assure la

médiation. « Ces négociations entre le camp du président Salva Kiir et celui de son ex-vice-président Riek Machar ont pour but de ramener la paix au Sud-Soudan, un pays déchiré par la guerre civile depuis décembre 2013 ».

L'organisation sous-régionale a estimé dans un communiqué que les parties réunies dans le dialogue se sont retirées en vue de mener des consultations en attendant la reprise des discussions prévues pour le 16 octobre prochain. L'organisation se dit optimiste quant à la suite des pourparlers. Car selon elle, des pas importants ont été franchis lors de la dernière session des pourparlers, contrairement aux précédentes.

Pourtant depuis l'ultimatum de l'Igad initial expiré le 9 août 2014,

Salva Kiir et Riek Machar ne se sont accordés sur aucun accord de sortie de crise. Les deux camps n'ont rien concédé sur un éventuel accord de partage du pouvoir. En outre, les promesses de cessez-le-feu annoncées ne sont jamais respectées.

Selon le Sudan Tribune, les désaccords concerneraient la répartition des pouvoirs dans le prochain gouvernement, notamment sur le poste de Premier ministre.

Le camp du président Salva Kiir et ses adversaires rebelles se seraient néanmoins mis d'accord sur le principe de l'adoption d'un système fédéral. Depuis mi-décembre 2013, la guerre civile au Soudan du Sud a fait des milliers, de morts et 1,5 million de déplacés.

Fiacre Kombo (Stagiaire)



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements concernant le lieu et le coût des formations, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP12	Audit et contrôle des contrats des marchés publics	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	5 jours	13 au 17 octobre 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialiste, Chef de projets, Chef de cellules de passation des marchés etc.	5 jours	20 au 24 octobre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	27 au 31 octobre 2014

DIASPORA AFRICAINE

Les femmes ont organisé leur premier forum économique

La rencontre, initiée par l'Organisation des femmes africaines de la diaspora (OFAD), s'est tenue dans l'enceinte de l'ENA, durant deux jours.

Lorsque l'on préside une organisation de femmes issues des migrations africaines éprises par les destinées des pays d'accueil et celui de leur origine, on se doit d'être imaginative du point de vue initiatives collectives capables de participer à l'essor de l'Afrique en pleine croissance. Dans cet esprit, du mardi 30 septembre au mercredi 1er octobre, l'OFAD a organisé le premier Forum économique des femmes africaines de la diaspora. Déterminée à obtenir la féminisation du secteur clef que représente la création d'entreprise, Suzanne Bellnoun, présidente de l'OFAD, s'est appropriée cette remarque. Depuis, elle défriche et elle entraîne dans son sillage les femmes de la diaspora à être suffisamment audacieuses pour oser entreprendre.

« Nous sommes parties du constat, explique Suzanne Bellnoun, selon lequel les femmes sont des entrepreneurs nés. Plusieurs études, notamment celle de la Banque mondiale, affirment que la Diaspora africaine est le premier bailleur de fonds de l'Afrique. De ce fait,



La photo de groupe des participants au 1er Forum des Femmes africaines de la Diaspora à Paris. Crédit photos : Claude Manga

à partir de son pays d'accueil, que peut entreprendre la diaspora féminine africaine dans ce continent en pleine mutation économique ? »

Durant deux jours, les parcours de réussite de femmes ont été apportés en témoignage. Les travaux de la rencontre d'affaires ont permis aux femmes de promouvoir leurs activités, de créer et de saisir les opportunités qu'offre l'Afrique. Au fil des échanges, un large réseau de femmes africaines et européennes s'est tissé. De cet espace d'informations, d'échanges d'expériences, de débats et de conseils, les femmes entreprenantes qui désirent créer ou développer leurs entre-

prises en Afrique ont eu l'opportunité de suivre les conseils des investisseurs, des financiers et des experts.

Parmi les participants et experts, citons Cécile Barry, présidente d'Action'elles ; Charlotte Libog, Fondatrice de Afrique Grenier du Monde (AGM) ; Dominique Villeneuve, de la Banque postale ; Christine Nicolino, de la Banque populaire ; Jean Marie Tallet, du cabinet Fiscofin Fiduciaire ; ou Florence Zinsou-Ahouamenou, venue du Bénin.

Toutes prêtes à oser dans l'entrepreneuriat, les participantes ont consigné les résolutions du forum dans un livre blanc.

Marie Alfred Ngoma

LIBYE

Mouammar Kadhafi et sa stratégie d'influence politique et financière

Avec ses recettes pétrolières, le guide libyen a mis en place une stratégie d'investissement à travers la Banque centrale libyenne chargée de la gestion de 120 milliards de réserves de change et la Libyan Investment Authority (LIA)

Ainsi Mouammar Kadhafi a pu s'octroyer un portefeuille d'actions dans une cinquantaine de firmes occidentales dont le montant serait estimé à 7 milliards de dollars.

En Europe par exemple, Mouammar Kadhafi, aurait pris des participations chez Lagardère, EDF, France Télécom, GDF, Lafarge, Vivendi, Société Générale, la Fnac, Nestlé, Danone, Sanofi-Aventis, Allianz, Telefonica, Deutsche Telekom, Unicredit, Siemens, Nokia, Finmeccanica, ENI...

Aux Etats-Unis, le guide a acheté des participations chez Goldman Sachs, Carlyle, Soros, le journal économique de la City le Financial Times, Carlyle, Goldman Sachs, General Electric...

En produits obligataires, le colonel Kadhafi aurait acheté dans des agences de développement, des produits dont la valeur a été estimée à 3,5 milliards de dollars, notamment à l'Agence française de développement (AFD), l'Asia Development Bank (ADB), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque africaine de développement (BAD)...

Noël Ndong

POLIOMYÉLITE

Le 3^e passage de vaccination sera lancé le 9 octobre prochain

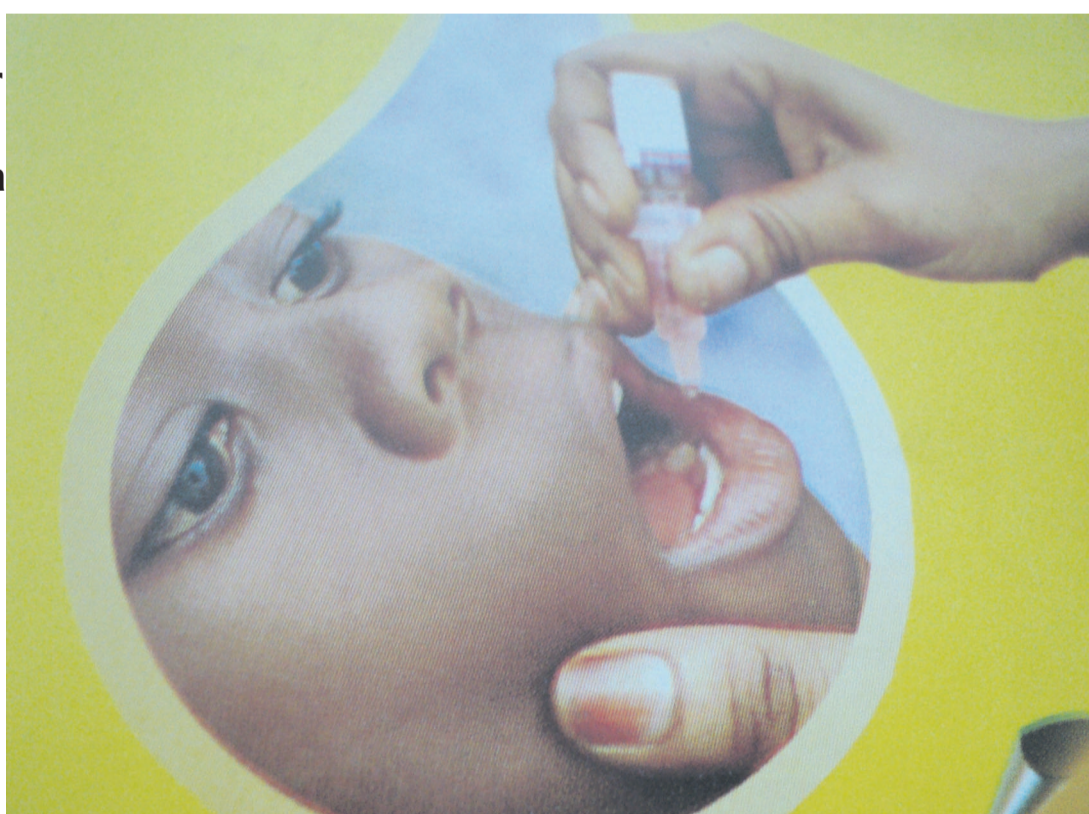
Cette campagne de vaccination vise à lutter contre la poliomyélite. Le troisième passage va durer du 9 au 12 octobre sur l'ensemble du territoire national.

Le vaccin sera administré gratuitement par la bouche aux enfants âgés de zéro à cinq ans. Les équipes de vaccinateurs passeront de porte à porte, dans les établissements scolaires et les marchés pour donner deux gouttes de vaccin aux enfants. Ce vaccin est également disponible dans tous les centres de santé.

L'objectif est de protéger les enfants contre le virus de la polio qui circule encore dans les pays voisins.

Le ministère de la Santé et de la population appelle à faire vacciner leurs enfants : « protégeons nos enfants contre la polio. Faisons-les vacciner ! La poliomyélite est toujours un danger pour nos enfants. Protégeons-les ».

D'après les services habilités, une personne atteinte de la poliomyélite présente des signes cliniques tels que les courbatures et les vomisse-



ments. Elle peut contaminer 200 personnes à son tour. La polio est une maladie contagieuse, grave, causée par un virus qui attaque surtout les membres les affaiblit et les paralyse pour tout le reste de leur vie. Elle peut entraîner la mort de la personne.

« La population ne doit pas se faire des illusions. Ce

vaccin est fabriqué dans les laboratoires reconnus et utilisés dans les pays. Plus l'enfant est vacciné, mieux il est protégé de la polio. Ce vaccin n'a pas de risques et est sans danger pour l'enfant. En faisant vacciner dès la naissance et ensuite trois fois à un mois d'intervalle. L'enfant, vacciné ou pas doit prendre ses deux gouttes pendant les deux passages de la campagne de vaccination », ont-ils exhorté.

La prévention de la maladie obéit aux règles d'hygiène telles que laver les mains à l'eau propre et au savon ; laver les fruits et légumes à l'eau propre et bien faire cuire les aliments ; consommer de l'eau potable en faisant

bouillir de l'eau ou mettre de l'eau de javel : une cuillère à soupe pour 25 litres d'eau. Assainir le milieu : enterrer les ordures et utiliser les latrines. Notons que la lutte contre la poliomyélite se poursuit au Congo. À cet effet, un quatrième passage sera organisé prochainement.

BANGUI

La population des 8^e, 5^e et 3^e arrondissements réclame le désarmement

La recrudescence des cas de braquage à main armée dans la ville de Bangui pousse certains habitants des 8^e, 5^e et 3^e arrondissements à réclamer du gouvernement le désarmement dans tous les quartiers.

Des habitants des quartiers de Combattant dans le 8^e, ceux du Yakité dans le 3^e et du quartier de Fondo dans le 5^e arrondissement, ont exprimé le vœu que les forces sur place procèdent au désarmement des détenteurs illégaux d'armes. Certains réclament par la même occasion le réarmement des éléments des Forces armées centrafricaines (Faca).

Une autorité locale du 8^e arrondissement qui a requis l'anonymat, a déploré la persistance de l'insécurité qui, selon lui, serait liée à cette situation. Pour cette autorité, la solution passe par le redéploiement des Faca car dans son secteur, dit-il, « les braquages à main armée sont fréquents. Les forces étrangères ne peuvent pas nous sécuriser jusqu'au niveau de nos parcelles, d'où la nécessité de réarmer les Faca ».

Selon une habitante du même secteur, « les éléments de la Minusca n'interviennent pas la nuit dans les ruelles. Et c'est souvent dans ces endroits que les cas de braquage à main armée se produisent. Les habitants des coins reculés sont à la merci des voleurs et des brigands ». Elle suggère un désarmement forcé, qui selon elle constitue une solution pour réduire la recrudescence de braquages, au quartier de Combattant.

D'autres personnes interrogées dans le 3^e arrondissement, ont souhaité voir ce secteur désarmé « afin de mettre fin aux agressions que commettent les détenteurs illégaux d'armes. » Selon un habitant du quartier, « il est nécessaire que le gouvernement réagisse aussitôt pour freiner ces actes. »

Un conducteur de taxi-moto, de son côté, a déploré les effets de l'insécurité sur sa capacité à transporter des passagers. « Un de nos collaborateurs a été tué par des présumés Anti-Balaka, le mercredi 1er octobre au quartier de Damala. Ce sont les conséquences de

la libre circulation des personnes en arme », a-t-il dit.

Des commerçants du Km5 appellent les marchands hésitants à regagner le marché

Les commerçants du Km5 interpellent les autres vendeurs à reprendre leurs activités. Le retour de l'unité nationale ne dépend que des Centrafricains eux-mêmes, selon ces derniers.

Les activités commerciales au Km5 reprennent progressivement. Plusieurs vendeurs ont étalé divers articles destinés à la vente tout le long de l'avenue Koudoukou. Des musulmans et non musulmans se côtoient pour discuter ensemble des prix des marchandises.

Djido Abakar, un commerçant du Km5, fait savoir que les persistantes rumeurs d'agressions et d'enlèvements isolés rendent les non-musulmans retifs, quant à reprendre leurs activités commerciales. « Eloignez-vous de la peur et de la crainte par rapport aux fausses informations. Venez constater la réalité sur le marché », a-t-il dit.

Il a par ailleurs déploré le mensonge, l'esprit de vengeance et la non vérification des messages émis par certaines personnes. C'est ce qui empêche le retour massif sur la place du marché de Km5. « Des réunions avec des leaders religieux ont été organisées par une plateforme des congrégations afin d'échanger », a-t-il expliqué.

Une musulmane a quant à elle dit que des rumeurs et des détonations d'armes sont à l'origine de la retenue de certains commerçants, qui hésitent encore à regagner le marché. « La circulation des armes et des rumeurs d'intimidation rendent ce retour difficile », a-t-elle ajouté.

Plusieurs activités de cohésion sociale ont été organisées dans le 3^e arrondissement de la ville de Bangui par des ONG nationales et internationales, entre autres, l'Organisation internationale des migrations (OIM). Mais les activités commerciales sur la place du marché de Kokoro du Km5 n'ont pas encore repris.

BERBERATI

La commune de Berberati entend rehausser son budget

La session budgétaire de la commune de Berberati s'est tenue le 29 septembre dernier. Cette session a été convoquée pour débattre de la baisse du budget de 2014 et de la grève du personnel de la mairie.

D'après le constat fait par les techniciens des différents services de l'État convié à cette rencontre, le budget exercice 2014 de la ville de Berberati est en baisse. En 2013, le budget était de 121.840.000 fCFA, pour cette année il est réduit à 77.610.000 fCFA.

Concernant la grève, l'assistance a demandé aux agents de la mairie de reprendre le travail. « Un fonds de 1.000.000 de fCFA est disponible pour payer un mois de salaire après une semaine de reprise », ont promis les responsables communaux.

Quatre personnes parmi les agents de la mairie se sont entretenues avec l'inspecteur du travail Léon Magalet, le 30

septembre sur la reprise des activités. Cependant, selon une source proche de la municipalité, la reprise de travail n'a pas été effective ce 1er octobre à la mairie de la ville. « Les grévistes ont été réfractaires à l'idée de la reprise. Seize mois d'arriérés de salaires, c'est trop », a fait savoir cette même source.

Certaines personnes parmi le personnel de la mairie ont assuré le service minimum, le 2 octobre dernier, comme l'avait demandé le président de la délégation spéciale, Albert Nakombo. D'autres personnes, mécontentes de ce fait, ont tenté d'envahir la mairie, vendredi 3 octobre, mais les gendarmes ont intervenu pour disperser la foule. Pour l'instant, la mésentente demeure toujours entre les grévistes et les responsables municipaux à Berberati, conséquence de plusieurs mois d'arriérés de salaires encore non versés.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

BRIA

Une maladie non identifiée tue des cabris et boeufs dans la ville

Plusieurs cabris et boeufs meurent ces derniers temps d'une maladie inconnue à Bria (centre-est). Une situation inquiétante pour les éleveurs et les vétérinaires de la région.

Selon Katidjia Fadala, une infirmière contactée sur place à Bria, avant de mourir, les cabris, moutons et les boeufs ont des cous tordus et enflés comme s'ils souffraient du goitre. « Je crains qu'une maladie épidémiologique soit en train d'attaquer ces animaux », a-t-elle noté.

D'après des sources concordantes jointes à Bria, les vaccins et traitements médicaux n'ont pas pu éradiquer cette maladie. « La situation est inquiétante

pour nous et pour les éleveurs. Nous avons recensé trois cas, ces deux derniers jours. Je suis en train de chercher à rentrer en contact avec les docteurs vétérinaires à Bangui », a fait savoir le chef de secteur de l'élevage par intérim, Daniel Alia.

Il a relevé que malgré les traitements de routine, entre autres des injections de chloramphénicol, un antibiotique, les animaux continuent de mourir. « Nous verrons comment faire des pré-

lèvements sur ces animaux et éventuellement faire une campagne de sensibilisation auprès des éleveurs », a signifié le chef de secteur de l'élevage par intérim.

C'est la première fois qu'une telle maladie est remarquée sur des animaux à Bria. Une peste animale a tué plusieurs animaux le mois dernier, dont le petit bétail, à Bouar et Baboua, dans l'Ouest de la Centrafrique.

Michel Djotodia dévoile son intention de revenir au pouvoir

L'ancien président Michel Djotodia contraint à la démission en janvier dernier, s'est exprimé pour la première fois le samedi 4 octobre dernier. « Je demande pardon aux Centrafricains et je les invite à m'accorder une nouvelle chance », a déclaré Michel Djotodia lors de l'interview qu'il a accordée au journal français Est républicain.

Neuf mois après avoir été poussé à la démission par la communauté internationale, l'ancien président Michel Djotodia exilé actuellement au Bénin s'est exprimé le samedi dernier au journal français l'Est républicain. Le numéro un de la Seleka a demandé pardon aux Centrafricains. « Pour la paix j'ai démissionné, pour la paix je demande pardon aux Centrafricains et je les invite à m'accorder une nouvelle chance », a déclaré l'actuel président de la Seleka.

« Je considère que j'ai été mal compris. On m'a fait partir injustement du pouvoir, il devrait y avoir réparation, ce ne serait que justice. Il faut reconnaître que j'étais le seul à respecter les engagements politiques lors de la transition... Cela peut se vérifier, je suis Centrafricain, j'ai le droit de revenir au pouvoir », a-t-il plaidé. Il a ajouté que son retour s'effectuera par des moyens pacifiques au moment opportun en accord avec la commu-

nauté internationale et l'Europe. L'ancien président a expliqué qu'il avait démissionné en janvier dernier suite à la demande pressante de la communauté internationale, notamment des chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac).

« Force est de constater qu'après mon départ, le chaos s'est installé. Mon retour au pouvoir pourra favoriser la paix entre les deux communautés car j'ai la capacité de rassembler le peuple centrafricain. Je l'ai prouvé dans la formation de mon gouvernement et de mon cabinet », a-t-il ajouté. Michel Djotodia a estimé le bilan de son court mandat à la tête de la Centrafrique globalement positif. « Si on m'avait laissé le temps, j'aurais pu réussir à ramener la paix et la concorde nationale à travers tout le pays. Au moment où je vous parle, si on organisait un référendum d'autodétermination dans le nord-est de la Centrafrique majoritairement musulman sous le contrôle de la Séléka le oui l'emporterait. », a insisté le chef rebelle.

À propos de son mouvement rebelle, Michel Djotodia a expliqué que la seleka n'existe que de nom. « Il ne faut plus parler de la seleka, dans la mesure où cette alliance composée, sous cette appellation, de plusieurs tendances politico-militaires n'est plus. Tous les groupes composant la seleka ont aujourd'hui éclaté. On

parle désormais du Front patriotique pour la renaissance de la Centrafrique (Fprc). », a-t-il annoncé.

Par ailleurs, au sujet des prochaines élections auxquelles il compte participer, Djotodia estime que la tenue du scrutin en Février 2015, est techniquement impossible. Car selon lui, il faudra revoir la liste électorale, faire revenir les déplacés et les réfugiés centrafricains éparpillés à travers le continent africain.

À la tête d'une coalition rebelle, Michel Djotodia a pris le pouvoir le 24 mars 2013. Durant dix mois, sa rébellion composée majoritairement de musulmans, appelée seleka, a mis la Centrafrique en coupe réglée se livrant aux pillages, meurtres, viols, enlèvements et autres atrocités.

Les violences attribuées aux hommes de Djotodia, étaient perpétrées en grande partie à l'encontre des populations paysannes non musulmanes, et des anciens soldats proches de l'ancien président. Cette situation a poussé à la création d'une milice appelée anti-balaka, composée en majorité de paysans chrétiens encadrés par les soldats de l'armée nationale.

Depuis les attaques du 5 décembre 2013, les deux communautés s'affrontent continuellement poussant de centaines de milliers d'autres civils à abandonner leurs maisons, champs et commerces.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

Les Nations unies appellent à la libération des otages détenus par le Fdpc

Le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Centrafrique, le général Babacar Gaye, a appelé à la libération sans condition des personnes prises en otage par les éléments du Front démocratique du peuple centrafricain (Fdpc).

Douze personnes ont été enlevées depuis le 14 septembre dernier, dans les environs du village Zokombo à 135 km de Bouar, chef-lieu de la Nana Mambéré en République centrafricaine. Lors d'une visite de travail dans la localité, le général Babacar Gaye, a exigé au Fdpc la libération de ces civils pris en otage. Il a également interpellé le mouvement rebelle, signataire de l'accord de cessation des hostilités de

Brazzaville, au strict respect de l'engagement pris, le 23 juillet dernier dans la capitale congolaise.

« La prise en otage de civils est une violation grave des droits de l'homme, punie par le code pénal de la République Centrafricaine, ainsi que par les conventions internationales relatives aux droits de l'homme », a indiqué le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU. Les responsables de la rébellion doivent veiller de sorte que les éléments sous leur commandement ne puissent commettre des actes contraires aux droits de l'homme, ainsi qu'au droit international humanitaire. Dès lors que selon le Statut de la Cour pénale internationale: « les commandants peuvent être tenus comme pénalement responsables pour les crimes commis par leurs subordonnés », a

averti le général Babacar Gaye. En outre, il a déclaré qu'il va appuyer les efforts du gouvernement centrafricain et des autorités locales en vue de la libération des otages détenus par le Fdpc.

Alors que les Casques bleus déployés, dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) montent en puissance, des milices continuent de perpétrer des violences contre la population dans plusieurs localités centrafricaines. Le dernier cas en date est l'attaque, le 1er octobre à Bambari, d'un camp de la Mission onusienne et du siège de l'ONG américaine Mercy corps, faisant plus de 16 morts et de nombreux blessés.

F.K. (Stagiaire)

La colonie congolaise du Benelux célèbre le 54^e anniversaire de l'indépendance

Samedi 4 octobre, l'ambassadeur du Congo au Benelux, Roger Julien Menga, a offert à la colonie congolaise dont il a la charge un dîner dansant en l'honneur du 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo.



l'ambassadeur Roger Julien Menga prononce son allocution (©Adiac)

De nombreux congolais de Belgique, du Luxembourg et du Pays-Bas étaient présents ainsi que les ambassadeurs africains en poste à Bruxelles et des amis du Congo.

« C'est un rare moment qui nous uni, compatriotes venus de Hollande, du Luxembourg et de la Belgique profonde, pour célébrer l'unité et la concorde nationale », a déclaré l'ambassadeur Roger Julien Menga dans son allocution de circonstance, avant d'inviter les congolais du Benelux à venir se faire enregistrer à l'ambassade.

L'ambassadeur du Congo à Bruxelles a également déclaré que les relations entre le Congo et les pays du Benelux sont « au beau fixe », placées sous le signe de la fructification dans le

domaine économique ainsi que de la coopération au développement avec la communauté européenne.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les congolais du Benelux ont pu déguster les mets du pays et danser jusqu'à l'aube sur les plus grands standards de la musique congolaise.

C'est la première fois que l'ambassade du Congo à Bruxelles donne une telle ampleur aux festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance.

Traditionnellement les ambassades congolaises d'Europe célèbrent la fête nationale à l'automne, nombre de compatriotes étant en congés pendant le mois d'août et absents des capitales européennes.

Rose-Marie Bouboutou

MUSIQUE

Quentin Moyascko et Extra musica international renouent avec les mélomanes de Bacongo

C'est au bar-restaurant la Main bleue que celui qui se dit le Moïse de la musique congolaise a renoué avec son monde du deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, au cours d'un concert show, qu'il a donné la semaine dernière.

Après un double concert à Elonda, le groupe Extra musica international de Quentin Moyascko, s'est produit la semaine dernière au restaurant-bar la Main bleue à Bacongo.

Certains mélomanes l'avaient prédit mort musicalement. Erreur ! Car Quentin Moyascko est toujours là, très artistique, bon chanteur et danseur. Il l'a démontré au cours de ce concert. Une entrée sur scène très spectaculaire avec une canne de près de 2 mètres qui dépassait sa taille. Et le show a commencé ! C'est un Extra musica international bien structuré, à la rythmique impeccable, avec une chorale bien faite qui a accompagné le grand Moïse. En suivant attentivement le concert, on se rend compte que ce qui fait sa force aujourd'hui c'est sa chanteuse de charme Habi-Décalé, une artiste musicienne très talentueuse, capable d'affronter n'importe quelle voix et remplissant également les critères d'une bonne danseuse. Il y a aussi les trois danseurs qu'il a recrutés, son soliste Souleymane l'opérationnel, un guitariste aux doigts d'or. Ainsi, les mélomanes venus des arrondissements 1 Makélékélé, 2 Bacongo, 5 Ouenzé et 6 Talangaï avec Ghislain Opa comme tête d'affiche, pour vivre en live leur idole, le grand Moïse, ont suivi un



Quentin Moyascko et les siens sur scène

répertoire riche marqué par les anciens et nouveaux succès du groupe Extra musica international. On y a entendu : Envoyé spécial, Chagrin ++, Kendé, Likasu, Ndjindji, Méchanceté, Hommage, Moyi mokonzi, Panique totale, Fredy Nelson et Marc 9-23. Ce répertoire a été merveilleusement interprété par les artistes musiciens Quentin Moyascko, Habi-Décalé, Moulys au chant ; Souleymane l'opérationnel à la solo, TV5 à la percussion ; Pharaon à l'accompagnement ; Billy-Bass à la guitare bass ; But mystique et Unité centrale à l'animation ; Zambrota, Eto fils ; Fiston Pululu à la danse. L'administration étant assurée par Hunce Bakaka. La danse Niomi-Niomi de Guylain Nkodia proposé au groupe, a été adoptée séance tenante. « On s'est donné à fond et le public n'a même pas voulu qu'on puisse arrêter. C'est un effet qui prouve qu'on a pu dégager quelque chose de

positif qui a retenu le public que nous avons laissé sur une certaine soif », a déclaré Quentin Moyascko aux Dépêches de Brazzaville, à l'issue du concert.

Prochain rendez-vous : le 12 octobre prochain. Toujours au même endroit. Mais bien avant cela, le groupe de Quentin Moyascko, donnera un grand concert populaire d'unité nationale le dimanche 5 octobre, au croisement des avenues Intendance et des Chars.

Notons que la sortie du maxi single du groupe Extra musica international, est prévue pour fin novembre. Il s'intitule Moyi mokonzi, parce que, pense Quentin Moyascko, il n'y a pas une autre lumière qui éclaire plus que le soleil. C'est un maxi-single de quatre titres que sont : Moyi-mokonzi ; Bandeko acoustique ; Kiboni beauté ; et Mâ Yoyo.

Bruno Okokana

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TRAVAUX PUBLICS (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables acer

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)
- Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse FONDERS, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00243 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratch-cg.com - Web: www.terratch-cg.com

Le festival Brazza mode bientôt à Brazzaville

La Compagnie Conseils images & scènes (CIS) que dirige Jean Clauvice Ngoubili, organise du 8 au 16 novembre, la première édition du festival international de la mode sur le thème « nos valeurs ».

Cette première édition réunira pendant plus de quatre jours les stylistes modélistes ; mannequins ; maquilleurs ; coiffeurs ; habilleurs ; journalistes ; promoteur ; managers, artistes nationaux et internationaux qui viendront de la Centrafrique, du Bénin, d'Afrique du sud, de la France, de la République démocratique du Congo et de la République du Congo.

Le festival international de la mode a pour but, de favoriser les rencontres et échanges entre les différents créateurs de la mode, valoriser les talents des mannequins et des stylistes congolais moins connus, leur donner l'opportunité de s'exprimer à travers leurs créations « C'est une occasion de découverte pour tous les amoureux de la mode et une opportunité d'affaires pour les stylistes congolais, étrangers ainsi que les opérateurs économiques de s'exprimer à travers leurs

créations », a indiqué Jean Clauvice Ngoubili, le promoteur dudit festival. Ce festival a, aussi entre autres objectifs, d'amener le défilé de mode qui se fait dans les salles en milieu populaire (en plein air). A cette occasion, quatre défilés de mode sont programmés dans quatre coins de la ville capitale. Le premier aura lieu à l'institut français du Congo, à Brazzaville; le deuxième se tiendra dans la nature, le troisième dans un grand hôtel de la place et le quatrième se passera dans un milieu culturel populaire.

A cet effet, plusieurs activités sont prévues, notamment l'exposition-vente; les fashion times, conférences, concerts et excursions. Rappelons qu'avant l'ouverture du festival, une exposition vente sera organisée le 8 novembre prochain. En dehors de l'exposition, une rencontre professionnelle sera animée sur le thème « Place de la mode dans le développement idéologique de l'Afrique » suivi, d'un atelier de formation en conduite et gestion de projet culturel qui sera dispensée par des professionnels et experts de la culture. Brazza mode festival est un festival culturel qui va se tenir chaque année « Il deviendra très rapidement et

durablement un événement majeur de l'agenda culturel du Congo, de la sous-région, de l'Afrique et pourquoi pas du monde », a martelé le promoteur.

Jean Clauvice Ngoubili, directeur général de la compagnie Conseil images & scène a invité les artisans, sculpteurs à prendre part à ces activités et a lancé un appel aux opérateurs économiques culturels, entreprises publiques et privées, compagnies aériennes, ministère de la culture et des arts, la mairie de Brazzaville, médias nationaux et internationaux, ONG et associations de bien vouloir se joindre à eux pour les encourager pour la bonne tenue de ce festival. Jean Clauvice Ngoubili est un comédien, conteur, metteur en scène et opérateur économique. Il est aussi directeur artistique de l'association culturelle atelier Bobatu, promoteur du festival Bantu na Brésil et de la foire internationale de la parole (FIPA), directeur général de l'entreprise Conseils images et scènes, créé en septembre 2012 à Brazzaville. Signalons que le défilé de mode se tiendra du 12 au 16 novembre prochain.

Rosalie Bindika

PUBLICATION

«Du Premier jour à l'infini» de Kharine Yidika en librairie

Après «Les balançoires» publiées en 2009, Kharine Yidika revient à l'écriture. Cette fois-ci avec un roman intitulé Du premier jour à l'infini. Une fiction qui tire sa trame de la réalité.

«Du premier jour à l'infini « est un roman dans lequel la jeune écrivaine raconte l'histoire de Mélodie qui est amoureuse de Léandre. Mais cette dernière cache un secret à son amoureux qu'elle finira par dévoiler un jour. Dans ce nouveau livre de Kharine Yidika se mêlent beaucoup d'autres sujets de société comme les rapports entre belle-mère et belle-fille (bru), et la sape que l'on retrouve dans les romans de beaucoup d'autres écrivains actuellement. On y trouve cinq personnages : Mélodie, Léandre, la belle-mère, la cousine de Mélodie et sa mère...

« Ce roman n'est pas du tout autobiographique. Il est vrai que j'ai beaucoup puisé dans la réalité pour faire une fiction. Je l'écris à la première personne du singulier. Et c'est une fiction avec des faits réels. Comme tous les écrivains partent de la réalité pour construire la fiction. »

L'ouvrage de 170 pages a pour thème principal l'amour avec une question au centre : Est-il possible de savoir et de tout se dire en amour ?

« Je suis né pour écrire et je me ressource à travers l'acte d'écriture. C'est un plaisir pour moi et c'est vital. Je n'ai pas de genre défini. J'ai commencé à écrire de la poésie, une autobiographie et ici c'est un roman mais je fais aussi des scénarios de dessins animés ».

Assistante de direction dans une institution financière, Kharine Yidika a publié des poèmes dans Espoir et l'avenir malgré tout, ouvrage collectif paru chez Elanders Gummsons en 2001. Son premier roman avait été publié en 2009.

Hermione Désirée Ngoma

NATATION

Une trentaine d'officiels techniques et juges élèvent leur niveau

L'expert de la Fédération internationale de natation (FINA) donnera aux stagiaires toutes les bases nécessaires leur permettant d'être présents efficacement et activement pendant les Jeux africains.



La présidente de la Féconat entouré du secrétaire général du CNOSC, de l'expert et du représentant du ministère des Sports (Photo Adiac)

Thierry Bonnamant est venu à Brazzaville pour compléter les premiers enseignements reçus au niveau national au mois de mars. Le compte à rebours a visiblement commencé si bien que les responsables de la Fédération congolaise de natation (Féconat) se sont lancés dans une véritable course contre la montre en vue de combler un vide. Le Congo ne dispose pas d'officiels techniques et juges compétents pour les grands événements. Le pays organisateur des 11^e Jeux africains pourrait payer plus cher s'il recourt aux compétences d'ailleurs. C'est dans cet ordre d'idées que la Féconat a lancé le 6 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, avec le concours de la FINA, le stage des officiels techniques et juges. L'instance gestionnaire de la natation internationale a confié à Thierry Bonnamant, juge arbitre à la FINA, la mission de redresser le niveau des officiels techniques et juges congolais. « Je voudrai à l'issue de mon passage ici que je puisse être sûr, que certains d'entre vous puissent avoir un comportement d'officiel lors des Jeux africains », a-t-il promis, assurant qu'il ferait de son mieux pour leur faire comprendre les modules liés à la formation des officiels. Cette promesse pourrait être le début de la solution à apporter à ce problème qui gagne la plupart des fédérations sportives nationales. Après les athlètes et les entraîneurs, la Féconat a ciblé les officiels techniques et juges.

« Il faudrait que nous soyons capables durant cet événement d'avoir des jeunes qui puissent s'activer autour du stade nautique sans que nous ayons besoin de faire appel à des experts qui viennent de l'étranger. Nous devons être capables, nous-mêmes ici à Brazzaville, d'avoir des jeunes qui soient en mesure de comprendre tout ce qui concerne l'arbitrage au niveau de la natation », a commenté Rachel Dominique Ngouabi, la présidente de la Féconat. Jean Paul Ngaloua, le secrétaire général du Comité national olympique et sportif congolais dont la structure accorde du crédit à la formation, a salué le combat mené par la Féconat tout en se disant confiant du fait que la natation présentera dans un bref délai la liste exhaustive de ses cadres. « Nous n'avons pas encore de piscine. Nous faisons la formation théorique mais lorsque nous allons arriver aux Jeux africains, les cadres locaux seront avec les cadres venus d'autres pays. Lorsque notre piscine sera terminée, nous souhaitons que vous reveniez pour les mettre dans la pratique. » Pour Jean Kimbémbé, le représentant du ministère, cette formation qui s'achève le 10 octobre, vient résoudre deux problèmes majeurs : l'acquisition de nouvelles stratégies liées à la pratique de la natation et le relèvement du niveau d'encadrement technique pour les stagiaires.

James Golden Eloué

KUNG FU WUSHU

Dzibril Kouma à la tête de la nouvelle fédération

Le président de la dernière-née des fédérations sportives nationales a été élu lors de l'assemblée constituante et électorale tenue le 4 octobre dernier à Brazzaville.

Dzibril Kouma dirigera la Fédération congolaise de Kung Fu Wushu (Fecowu) pendant quatre ans, le temps d'un mandat qui du reste est renouvelable. Ladite fédération, rappelons-le, a été mise en place le jour même de l'élection de son président. Ce dernier a été accrédité de vingt voix sur les vingt-une exprimées. Une élection sans suspense d'autant plus qu'il était l'unique candidat à ce poste. La naissance de la Fecowu symbolise donc son indépendance vis-à-vis de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fecoka-Ama) à laquelle elle était affiliée durant plusieurs décennies. L'olympiade 2013-2014, pour cette fédération naissante, a finalement commencé le 4 octobre à l'issue de l'élection.

Pour ne pas prendre du retard, Dzibril Kouma a annoncé un programme d'activités dont la mise en exécution ne saura tarder, selon lui. Il est prévu dans ce sens, la tenue des stages de formation en Chine et au Congo, des athlètes et des encadreurs techniques, pour relever le niveau de la pratique de cet art martial chinois au plan national. Des séries de démonstrations se feront régulièrement pour vulgariser la discipline afin de conquérir le cœur de ceux qui hésitent encore à se lancer dans la pratique du Kung Fu Wushu. Les compétitions de diverses natures, au niveau des départements et au plan national sont également prévues dans l'agenda de cette fédération. Le président de la Fecowu sera appuyé par un bureau de plus d'une dizaine de membres pour la réalisation de ce pro-



Le président élu de la Fecowu/ crédit photo DR

gramme d'activités. Dans cette équipe, Arsène Ntsan Côm assumera les fonctions de premier vice-président. Martin Abia en sera le troisième suivi de Jean-Baptiste Bongou. Anibal Correia est le trésorier général adjoint. Le commissariat au compte est composé de Satia Ondono et Mavie Mbani. Les postes de deuxième vice-président, de trésorier général connaîtront leurs impétrants lors du conseil fédéral inaugural. La même chose pour les membres.

Dans son mot de circonstance après son élection, Dzibril Kouma, le plus jeune de toutes les fédérations sportives nationales, a souligné qu'il apportera un souffle nouveau pour relever le défi du développement du Kung Fu

Wushu sur toute l'étendue du territoire national. Il n'a pas manqué, par la même occasion, de remercier la Fecoka-Ama qui, selon lui, a joué pleinement sa partition pour permettre à la Fecowu d'accéder à l'indépendance. « Cela ne veut pas pour autant dire que nous tournons le dos à la fédération de karaté. Nous continuerons à collaborer... », a-t-il précisé. Le président élu et son bureau sont bien conscients que la tâche, pour eux, ne sera pas facile. Rien ne sera aussi impossible si seulement ils confirment dans la pratique leur détermination à promouvoir le développement du Kung Fu Wushu qui est pratiqué au Congo depuis 1979.

Rominique Nerplat Makaya

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'animation de son service Hygiène Sécurité Environnement et Communautés, Congo Iron S.A., société de prospection, de recherche, et d'exploitation minière filiale du groupe australien Sundance LTD, recrute un Conseiller en Relation Communautaires (Community Relations Advisor) pour poste en CDI :

- Diplôme Bac + 2 minimum dans les domaines des sciences sociales, l'anthropologie ou discipline connexes au secteur minier (la géologie, la chimie, etc....).
- Large expérience (> 3 ans) dans le domaine du développement et des relations avec les communautés, ou de l'humanitaire, de préférence dans l'industrie extractive.
- Expérience démontrée dans la planification et l'implémentation de projets sur le terrain.
- Expérience dans le développement et l'implémentation de procédures et systèmes dans les domaines des relations avec les communautés.
- Excellente expression orale en français, anglais souhaité mais non nécessaire.
- Connaissance du Lingala, du Djem, ou du Bakwele, ainsi que de la culture locale de la Sangha.
- Capacités organisationnelles, aptitudes démontrées au lobbying, à la négociation, à la résolution de conflit, et au management des équipes, capacité à travailler en autonomie.

Les CV et lettre de motivation sont à adresser à ci.careers@congoiron.net avant le 31 octobre 2014.

N.B. : seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Brazzaville

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENTS

PROFESSIONNELS

Diplômes Préparés: Les Inscriptions et Réinscriptions au titre de l'année académique 2014-2015 commencées le 1- septembre 2014 se poursuivent et prendront fin le 15 octobre 2014 à 12h00, dans les options suivantes :



Diplômes Préparés:

- **B.T.S: en 2 ans**
- **Licence Professionnelle: en 3 ans**

Adresse : Avenue Amilcar CABRAL, Centre-ville (En face de l'immeuble ARC)

Notre contact: (00242) 01 616 24 38

LES CHAINES

CANAL+

CANALSAT

PROMO RENTRÉE

DECODEUR A

20 000* FCFA

AU LIEU DE 30 000 FCFA

+ PARABOLE OFFERTE



DU 01 OCTOBRE AU 07 OCTOBRE

www.canalplus-afrique.com

*Offre en vigueur au Congo du 01/10/2014 au 07/10/2014 et pour tout nouvel abonné à partir de la formule CANAL+ LES CHAINES CANAL+. Ne s'applique pas au matériel comprenant un décodeur numérique CANAL+ en une seule fois sans frais d'installation et activation. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions en l'absence de votre abonnement agréé.

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Le respect de la nouvelle réglementation du change s'impose à tous les opérateurs économiques

Le gouverneur de la Banque Centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, qui a présidé la neuvième réunion du comité de politique monétaire de cet institut d'émission a lancé un appel à tous les opérateurs économiques de respecter la nouvelle réglementation du change entrée en vigueur depuis le 25 septembre.

Pour le gouverneur de la BCC, toute personne qui ira à l'encontre des dispositions contenues dans cette nouvelle réglementation s'expose aux pénalités voire, souligne-t-il, aux poursuites judiciaires. La nouvelle réglementation, fait-il savoir, est un instrument important de politique économique d'un pays dans la mesure où elle permet d'encadrer les opérations de change, des opérations avec le reste du monde, d'encadrer des mouvements de capitaux et surtout des opérations

susceptibles de nuire à la stabilité du change. Selon Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, la réglementation du change est donc une question d'intérêt public. « *Ne pas la respecter rime souvent avec la fraude fiscale parce que ceux qui s'adonnent à la fraude fiscale ne respectent pas la réglementation du change. Ce sont souvent les fraudeurs qui ne respectent pas la réglementation de change et vice versa. Ceux qui fraudent ne respectent et ceux qui ne respectent pas fraudent* ». Comprenant plusieurs dispositions, cette nouvelle réglementation qui consacre notamment la suprématie de la monnaie nationale interdit à toute personne de voyager avec une somme égale ou supérieure à 10 000 \$. Sur ce point, le gouverneur de la BCC est catégorique : « *Vous voyagez, je le répète encore, n'emportez pas avec vous une somme en billet de banque de monnaie étrangère pour un*



Le gouverneur de la BCC appelle au respect de la nouvelle réglementation montant égal ou supérieur à 10 000 dollars. Vous encourez les risques de pénalités ou même de vous faire saisir la totalité de votre somme dans le pays de destination. Ce sont des lois qui sont universelles qu'il faut respecter. Tout citoyen doit connaître les lois de son pays et les respecter ».

La BCC maintient inchangé son dispositif actuel de politique monétaire

À l'issue de la 9e réunion du comité de politique monétaire, il a été décidé de maintenir inchangé le dispositif actuel de la politique monétaire cela suite à l'absence des chocs majeurs imminents et à la faveur de la pérennisation de la stabilité du cadre macro-économique. Ainsi, explique le gouverneur de la BCC, « *le taux directeur demeure à 2%. Les coefficients de la réserve obligatoire sont maintenus à 8% et 7% sur les dépôts en devises à vue et à terme et 5% et 0% pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme. La régulation de la liquidité devra se poursuivre par les bons de BCC* ». La réunion du CPM, qui a porté sur l'évolution de la conjoncture économique à l'échelle mondiale et nationale à fin septembre avant d'envisager les perspectives pour le reste de l'année en cours, note que sur le plan international, selon le rapport de l'OCDE du mois de septembre 2014, quelques

économies avancées dont les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada réalisent des taux de croissance encore suffisants pour faire baisser le chômage. « *Dans la zone euro, une croissance timide est attendue aussi bien dans les pays au cœur de la zone que dans ceux de la périphérie. Quant aux économies émergentes, un ralentissement ordonné de l'activité est projeté en Chine qui devrait réaliser un taux de croissance de 7,4%* ». Sur le plan national, pour ce qui est du secteur extérieur, la stabilité se maintient sur le marché des changes. Le taux de change, indique le gouverneur de la BCC, est contenu dans la fourchette de 910 CDF et 932CDF le dollar américain. « *D'un mois à l'autre, le franc congolais ne s'est déprécié que de 0,3% à l'interbancaire alors que sur le marché parallèle, la variation a été nulle* ».

Aline Nzuzi

CLIMAT DES AFFAIRES

Le déficit énergétique considéré comme un risque majeur pour l'exploitation minière en RDC

Le problème d'accès à des sources fiables et durables est la principale cause du retard constaté dans l'approbation des nouveaux projets et la mise en œuvre des phases d'expansion de ceux qui sont déjà opérationnelles, à en croire Lindsey Domingo, Country Managing Partner.

La conséquence immédiate est l'incapacité d'accroître de manière significative le niveau de production et de réduire les coûts des sociétés minières, a ajouté Lindsey Domingo. Selon lui, le tout premier défi des prochaines années sera d'assurer un meilleur accès à l'énergie. En effet, Ernst & Young qui est impliqué dans plusieurs projets miniers au Katanga et offre également son expertise dans les domaines de l'audit, de la fiscalité et de la consultance, a noté de nouvelles attentes tant du côté du gouvernement de RDC que celui des communautés locales. Il a rappelé les discussions en cours pour doter le pays d'un nouveau Code minier.

Pour les autorités congolaises, il y a une volonté d'avoir une plus grande participation de l'État et de capter une part plus importante des recettes venant des activités minières. Quant aux autres défis à relever, Lindsey Domingo a cité notamment la formation d'une main d'œuvre de qualité, l'accès

aux infrastructures de transports et aux services publics, le respect de l'environnement et l'évolution du cadre réglementaire et fiscal. Toutefois, ces défis ne peuvent occulter la formidable abondance des opportunités en RDC, à travers ses gisements de minerais. On y trouve, a-t-il martelé, les plus grandes réserves mondiales de cobalt (60%) et des quantités importantes de diamants, d'or et de cuivre au monde.

Au-delà, le pays enregistre une croissance économique considérable, et il peut encore espérer drainer d'importants investissements directs étrangers pour répondre à la demande soutenue des ressources naturelles mais aussi soutenir le développement, l'urbanisation et l'industrialisation devant le conduire vers l'émergence. Il faut noter également d'autres avantages liés à la taille des mines, la portée des opérations et l'ingénierie utilisée tant dans les mines souterraines qu'à ciel ouvert.

« *C'est impressionnant à voir* », a-t-il conclu. Pour rappel, Ernst & Young travaille avec vingt-huit des trente plus grandes entreprises mondiales du secteur des mines et des métaux. Le cabinet est présenté comme le leader mondial dans les services de certification et fiscalité, de transaction et de conseil. En RDC, le cabinet travaille avec Tenke Fungurume mining.

Laurent Essolomwa

INFRASTRUCTURES

Des matériels pour la construction du barrage de Katende bloqués à Lubumbashi

Près de six cent quinze tonnes de matériels sont destinés à cette centrale en construction au Kasai-Occidental.

En mission, le week-end dernier, à Lubumbashi, dans le Katanga, le ministre national des Ressources hydrauliques et électricité (RHE), Bruno Kapandji, a évoqué la situation de six cent quinze tonnes de matériels destinés à la construction du barrage de Katende qui traînent dans la province cuprifère. Dans un entretien avec le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, il a été question d'examiner les voies et moyens de faciliter l'acheminement de ces matériels à Kananga, dans la province du Kasai Occidental, le plus rapidement possible. Bruno Kapandji a notamment relevé la volonté du gouvernement de la RDC de respecter le délai dans la construction et la mise en service de cette centrale afin de donner

de l'électricité aux populations et entreprises de cette province afin d'assurer le développement de cette entité politico-administrative.

Au cours de leur entrevue, les deux personnalités ont également passé en revue la situation générale de la desserte en eau et en électricité dans la province du Katanga. C'était également l'occasion, pour le ministre des RHE, de féliciter le gouverneur Moïse Katumbi pour les avancées enregistrées par le Katanga dans le domaine de l'eau et de l'électricité. Bruno Kapandji Kalala a, par ailleurs, annoncé la réhabilitation des centrales hydroélectriques de Mpyana Mwanga, de Bendera et de Kilubi dans la province du Katanga. La centrale hydroélectrique de Katende est en construction, sur la rivière Lulua, à près de 75 km de Kananga. D'une capacité de soixante-quatre mégawatts, cette centrale électrique est destinée à

desservir les deux provinces du Kasai en énergie électrique. C'est depuis l'époque coloniale, note-t-on, qu'a germé l'idée d'électrifier le Kasai avec le courant tiré des chutes Katende. Mais le projet ne verra pas le jour. Après moult tentatives et échecs de la matérialisation du projet, c'est à l'avènement du président Joseph Kabila que l'idée de construire Katende est relancée. Et ce dernier a pris l'engagement de tout mettre en œuvre afin de donner du courant à cette population dans le délai fixé. C'est cette détermination du chef de l'État qui motive le ministre en charge du secteur à travailler afin de respecter la parole donnée et d'honorer cette vision qui vise le développement du pays. Les différentes descentes sur le terrain de Bruno Kapandji, note-t-on, rentrent dans le cadre de l'effectivité de cette vision.

Lucien Dianzenza

ACCÈS AU CRÉDIT

Les PME et PMI crient à l'exclusion

Ces sociétés ont déploré les conditions difficiles de fonctionnement de la plupart d'entre elles à cause des contraintes imposées par les institutions financières de la RDC.

Laissant exprimer sa colère, la principale organisation congolaise réunissant les petites et moyennes entreprises et les petites et moyennes industries, en l'occurrence la Fenapec, a rappelé tout le danger qui pèse sur l'émergence d'une classe moyenne dans le pays. Pourtant, cette fédération reste convaincue que la reconstruction de la RDC ne peut passer en dehors des PME et PMI. Autre révélation au cours de cet entretien accordé à l'ACP, il n'existe à ce jour aucun cadre de concertation pour traiter des divergences qui minent les relations entre la Fenapec et les institutions financières. L'idée est d'arriver à harmoniser leurs vues. Au-delà, il y a l'inexistence de garanties immobilières, l'exigence d'un matelas de devises au compte du demandeur représentant le montant du crédit sollicité ou sa moitié. La Fenapec va encore plus loin en fustigeant l'absence de délai de remboursement ou

le délai trop court. Selon un cabinet spécialisé, plusieurs études concordantes montrent que la question est bien plus complexe. Il a évoqué notamment l'absence totale de préparation des PME locales. Concrètement, l'on parle d'une absence de professionnalisme dans le montage et l'exécution des projets. Et il s'agit déjà d'un frein à leur accès au crédit. En effet, a-t-il poursuivi, beaucoup parmi elles peinent à comprendre le fonctionnement des marchés des capitaux. C'est le constat sur le terrain, a-t-il martelé. Sur ce point précis, la Fenapec, réagissant à une question de l'ACP, a reconnu cette faiblesse. Elle a évoqué la difficulté réelle d'élaborer un projet bancaire ou un business plan. Toujours sur un ton critique, elle a dénoncé les frais de tenue de compte très élevés et d'autres obstacles au développement des PME et PMI en RDC.

L.E.

#MakeThingsBetter
cg.total.com

Pétrole, gaz naturel et énergie solaire – 100 000 femmes et hommes

ENGAGÉS POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

AFRIKA OPÉRA

Congo, chœur d'Afrique livre ses prémices

Appréciées du public, les prestations de Serge Kakudji, Marythé Mitongo et Babydoux du 3 octobre dans le décor naturel et convivial du restaurant Picanha étaient un aperçu du spectacle concocté pour le festival en gestation.

« Suivre un si beau spectacle d'opéra en plein air et ensuite manger un bon petit plat, il n'y a qu'à Kinshasa que l'on peut vivre ce genre de choses ! ». Entendu parmi les nombreux commentaires des spectateurs attablés vendredi dernier face à la scène atypique offerte par les chanteurs lyriques, ces mots étaient enchanteurs. Cependant, ils étaient bien faibles encore pour traduire toute l'émotion qu'a suscité le moment jugé bien court par l'assistance. Resté sur sa soif, il lui est donc conseillé de ne pas manquer au festival Congo, chœur d'Afrique prévu en décembre à la salle de



Le duo Marythé Mitongo- Babydoux Imagna

spectacle du Centre culturel Boboto et dont il n'a donné que les prémices.

Il était près de vingt heures et l'air frais circulant entre palmiers,

fleurs et manguiers créait une ambiance feutrée qui disposait l'assistance à écouter religieusement les chanteurs sous les lumières colorées des projecteurs.

L'Ave Maria de William Gomez que s'était donnée du plaisir à interpréter Marythé Mitongo avait réussi à retenir toute l'attention. Alors que le ton venait d'être ainsi donné par la soprano, le contre-ténor, Serge Kakudji a séduit encore plus lui donnant suite en exécutant le même titre dans la version de Giulio Caccini. Ceux qui le découvraient pour la première fois sont restés sans voix face à la délicatesse de la sienne. L'enchaînement avec Va tacito l'extrait de Jules César de Haendel était un pur délice.

Le public restreint témoin de ce moment provoquant un transport de joie était au comble de son bonheur à l'écoute de Più amabile beltà rendu par le duo Marythé-Babydoux Imagna. Et donc ce n'était pas sans ravissement qu'il s'est plu à le réécouter en fin de répertoire. Vraisemblablement, la reprise n'était pas prévu car c'est à la demande de Serge Kakudji

que le duo l'a rejoué à la suite de ses interprétations tout aussi admirées et applaudies de Cara sposa et Lascia ch'io pianga. Il semble que le célèbre contre-ténor s'y soit résolu lui-même après avoir senti l'accueil chaleureux réservé à cet autre extrait de Jules César. Offert en toute convivialité, le concert du 3 octobre entrait dans le cadre des préparatifs de la première édition du festival d'Afrika Opéra, Congo, Chœur d'Afrique. Et, Marythé ainsi que Babydoux sont d'ores et déjà participants à cette première que parraine Sege Kakudji et Pascaline Mevanza. Ils sont au nombre des quinze artistes qui ont le privilège d'inscrire en premier leurs noms dans les annales de cette épopée. Parmi eux figurent les soprani Grâce Mpembele et Arlie Bisei les ténors Joel Luhadji et Medy Malumalu ainsi que la basse Lado Makola.

Nioni Masela

PARLEMENT

Toujours en attente des chambres spécialisées mixtes

Tout l'enjeu consiste, au cours de la présente session ordinaire, à amener les députés et sénateurs à voter la proposition de loi visant à incorporer le statut de la Cour pénale internationale (CPI) en droit congolais.

Nonobstant les appels incessants des ONG des droits de l'Homme exhortant le Parlement congolais à adopter un avant-projet de loi relatif à la création des chambres spécialisées mixtes chargées de juger les responsables d'atteintes graves aux droits humains, ces structures tardent encore à être mises en place. Aujourd'hui près de quatre ans viennent de s'écouler depuis la publication du Mapping Report de l'ONU, sans que ces entités ne puissent voir le jour en RDC. Il a été



Les ex-rebelles du M23 à Goma

dévoilé dans ce document toute l'étendue des crimes perpétrés en RDC entre 1993 et 2003 sans que leurs auteurs ne soient poursuivis ni sanctionnés conformément à la loi. Le projet de loi y relatif traînerait encore dans les deux chambres législatives qui visiblement paraît ne pas faire diligence.

Lors de la dernière session parlementaire, le projet avait été recalé à l'Assemblée nationale pour des questions de forme pendant que tous les élus du peuple s'accordent sur la pertinence des dites chambres qui permettront au pays de juger les auteurs des crimes ignobles commis sur le territoire national. Déjà à l'époque, le haut commissariat aux droits de l'Homme avait attiré la sonnette d'alarme sur des cas récurrents de violation des droits humains en RDC, lesquels droits requerraient des poursuites judiciaires à l'encontre de leurs auteurs. Mais hélas ! Le piétinement du processus parlementaire devant conduire à la création des

chambres spécialisées semble tout bloquer. Et pourtant, il y a lieu de promulguer la loi y afférente qui faciliterait la tenue des procès pour crimes internationaux graves. Human Rights Watch et d'autres ONG internationales ont pris l'affaire en main et mené une

campagne visant à sensibiliser la communauté internationale sur la création de ces chambres spécialisées.

Tout l'enjeu consiste, au cours de la présente session ordinaire, à amener les députés et sénateurs à voter la proposition de loi visant à incorporer le statut de la CPI en droit congolais. Cependant, il y a eu quelques avancées notamment la révision par le gouvernement de l'avant-projet sur les chambres spécialisées mixtes ainsi que l'adoption en décembre 2013 de la loi de mise en œuvre du statut de la CPI, lesquels status augurent l'imminence de la mise en place des chambres spécialisées. La mise en place des chambres spécialisées mixtes et l'adoption de la loi de mise en œuvre du statut de la CPI, pense-t-on, renforceront la capacité des tribunaux nationaux à finalement traduire en justice les responsables des indicibles atrocités commises en République démocratique du Congo.

Alain Diasso

FONDATION MWIMBA TEXAS

L'ONG organise un gala de catch à Matadi-Mayo

L'activité organisée le week-end dernier avait comme objectif de sensibiliser la population sur l'intégration des albinos dans la société.



Le catcheur Mwimba Texas sur le ring

Pour lutter contre la discrimination raciale en RDC et la stigmatisation dont sont victimes les albinos, le président de la Fondation Mwimba Texas, le catcheur albinos Mwimba Texas a organisé, le week-end dernier un gala de catch classique et populaire sur le terrain de Matadi Mayo dans la Commune de Mont Ngafula. Ce gala organisé par le Club Inter-Africa dont Mwimba Texas est également le président a été couvert par des journalistes nationaux et étrangers. Il constitue également une étape dans la réalisation d'un documentaire sur la vie sociale et sportive du champion Mwimba Texas ainsi que sur ses activités dans le cadre de la Fondation qui porte son nom dont la mission se résume à l'intégration des albinos dans la société. Cette activité a également été une occasion pour ce pionnier du catch classique en RDC de sensibiliser la population de ce coin de la capitale congolaise sur la mission de cette fondation, la lutte contre la stigmatisation et la marginalisation des albinos pour leur intégration dans la société.

À cette occasion, les athlètes de ce club de catch ont affronté ceux venant de différents clubs de la capitale. Le président Mwimba Texas a également présenté au public la coupe et la médaille qu'il a gagnées lors du championnat de catch classique qui a en mis en compétition les catcheurs de Kinshasa et des autres provinces du pays ainsi que ceux de Brazzaville. Cette médaille de mérite sportif lui a été décernée par le président de la République, Joseph Kabila.

Pour ne pas déroger aux habitudes de cette fondation, le président Mwimba Texas a également procédé, lors de ce gala, à la distribution gratuite des médicaments et autres produits de première nécessité aux albinos et autres démunis. Pour les premiers, cette fondation et son président visent à contribuer dans la lutte contre le cancer de la peau qui dérange les albinos. Cette soirée a été organisée avec certains partenaires connus de la fondation dont Vitmilk, Faman ainsi qu'à l'Agence KPM.

Lucien Dianzenza

BELLES-LETTRES

Première rentrée littéraire de l'Association des jeunes écrivains du Congo

Opérée autour de l'échange de son coordonnateur, Richard Ali a Mutu avec la presse, la rencontre qu'a abritée la Maison des savoirs, le 4 octobre, a révélé les ambitions et les perspectives d'avenir du jeune groupement.

Annoncée comme une grande première, la rentrée littéraire est un rendez-vous que l'Association des jeunes écrivains du Congo (Ajeco) entend désormais inscrire dans le calendrier des événements littéraires peu fréquents. Organisée après trois mois d'inactivité, elle se voulait un retour sur scène énergique à la faveur d'un agenda qui a dans ses prévisions des rencontres à fréquence régulière. Richard Ali a Mutu a dès lors annoncé la tenue « d'une activité par mois ». Et il a averti déjà l'assistance composée en grande partie de journalistes et de jeunes écrivains, qu'il se tiendrait une autre matinée du genre à la fin du mois d'octobre. Quant à celle envisagée au mois de novembre, elle sera convoquée en marge de la célébration de la Journée internationale de l'écrivain africain, le 7 novembre.

Avec la rentrée de samedi, l'Ajeco veut instituer « une nouvelle habitude » quitte à procéder à la présentation des nouvelles productions littéraires. Ce, conjointement avec les maisons d'éditions partenaires, en l'occurrence les éditions Médiaspaul et Mabiki. « *L'initiative, motivée par le besoin de voir se rallumer le lampion de la littérature congolaise* », devrait concourir à « *mettre en valeur la plus récente production littéraire* », a fait savoir l'écrivain précité. Aussi cette démarche s'inscrit-elle dans la ligne droite des objectifs de l'Ajeco tels qu'exposés par le secrétaire général de l'Ajeco, Issamaleko. À noter ici du reste que l'association a, depuis son lancement en 2011, plus d'une vingtaine de rencontres à son actif. Et l'association de souligner ici « *qu'il ne se passe pas deux mois sans la tenue d'une activité* ». Entrent en ligne de compte « *les présentations de livres, les ateliers de formation et les rendez-vous initiés autour des dates spéciales, notamment la journée de l'écrivain en prison ou celle dédiée aux droits d'auteurs d'ouvrage* ».



Les écrivains Issamaleko, Richard Ali a Mutu et Jean-Claude Ntuala face à la presse à l'occasion de la rentrée littéraire

Plaidoyer en faveur du livre

Conscient du contexte particulier de la RDC où le défaut de la politique du livre n'est pas de nature à faciliter la tâche à l'écrivain, l'Ajeco a pourtant l'ambition de « *contribuer à un dynamisme fort dans le secteur littéraire* ». Préférant les éditeurs locaux aux grandes maisons d'éditions de renom, elle entend de la sorte donner plus de chance aux écrivains de s'attirer un plus grand lectorat. Car le coût amoindri des ouvrages devrait concourir à leur

large vulgarisation, quitte à donner plus de visibilité aux jeunes auteurs et à leurs publications. Ce qui, à coup sûr, est tenu pour une voie de sortie de l'ombre du seul carcan des écrivains. Par ailleurs, par la voix de son coordonnateur, l'Ajeco a lancé un plaidoyer auprès des instances dirigeantes pour l'obtention de subventions. Un discours analogue à l'intention de potentiels mécènes les assurant de l'existence de nombreux tapuscrits de bonne facture reçus au quotidien de la part de nou-

veaux adhérents à l'association. Et l'association de solliciter aussi de la part des médias, surtout la presse écrite, la création de prix sanctionnant les œuvres littéraires. La contribution ainsi suggérée renforçait la confiance déjà placée en elle. Au reste, considéré à sa juste valeur, son accompagnement apprécié jusqu'ici a été vivement salué : « *La presse, vous êtes nos complices, ensemble nous sommes en train de faire cette histoire* ».

Nioni Masela

DIVISION 1^{ère} JOURNÉE

DCMP bat Rojolu, Groupe Bazano domine Nika

Les Immaculés du DCMP ont remporté leur premier match de la Division 1 pour la saison 2014-2015 dans le groupe A, en dominant SC Rojolu par trois buts à un. Dans le groupe B, c'est la formation de Groupe Bazano de Lubumbashi qui est allé s'imposer à Kisangani en Province Orientale face à l'AS Nika par deux buts à un.



DCMP victorieux de Rojolu en première journée de la Division 1

La première journée de la 20^e édition de la Division 1 a débuté le 4 octobre, en respect à l'annonce du président de la Ligue nationale de football, Simon Kayoyo. Vingt équipes prennent part à cette édition du championnat national de football. Et à l'ouverture dans le groupe B, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) qui sort d'une crise (avec la dissidence FC Renaissance) a réussi son entrée avec une nette victoire, au stade Tata Raphaël de Kinshasa sur SC Rojolu par trois buts à un.

L'entraîneur serbe du DCMP, Lazar Milosevic a placé Moussa Sylla dans les perches. Dans le champ, on a retrouvé Chila Bivala, Bangala, Lino Massombo et Manitou dit Zododo en dé-

fense. Au milieu de terrain, il y a eu Gikanji, Ngulubi, Musingu et Mukoko Mayayi comme dépositaire de jeu. Bakongolia, ancien de Malekesa de Kisangani et du championnat tchèque où il était surnommé Danibut, Salakiaku étaient en attaque. Le coach Robert Boneke a, pour sa part, titularisé Songo, Muamba Kakanda, Ngomba, Madinga, Kingombe, Mazinga, Kalamabayi, Asumani, Baide, Francis Kabengele, etc. Daniel Bakongolia a ouvert la marque à la 12^e minute de la tête. En seconde période, Salakiaku Matondo a signé un doublé pour le DCMP, avant que Lomalisa, entré en jeu en deuxième période, ne réduise le score pour SC Rojolu. L'arbitre Iyema n'a pas eu

beaucoup de peine à officier la rencontre qui s'est terminée sans anicroche. ça commence donc bien pour le club présidé depuis peu par Gentiny Ngobila, avec le soutien de certaines personnalités du pays comme le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku. Dans le groupe A, la formation de Groupe Bazano de Lubumbashi -qui s'est qualifiée sur le site de Mbuji-Mayi comme meilleur perdant de trois sites du tournoi qualificatif pour la Division 1 (et non Bukavu Dawa comme initialement publié)- a dominé, le même 4 octobre au stade Lumumba de Kisangani dans la Province Orientale, le club local d'AS Nika par deux buts à un.

Martin Engimo

FOOTBALL AMICAL

La RDC U21 Aile Europe affronte l'Autriche le 12 octobre

La cellule de détection de la RDC en Europe a convoqué vingt-sept jeunes joueurs évoluant en Europe pour le match amical contre la sélection autrichienne à Vienne le 12 octobre. Dans cette présélection, on note la présence des jeunes comme Manzinga d'Angers, Aristote Ndongala de Nantes, Harrison Manzala du Havre, Watshini de Villareal, etc.

La sélection de moins de 21 ans de la RDC constituée des jeunes binationaux évoluant en Europe affrontent, le 12 octobre, à Vienne la sélection correspondante de l'Autriche, en match amical international homologué par la Fifa. Selon le site Leopardsfoot.com qui livre l'information, cette rencontre a été sollicitée par la Fédération autrichienne de football qui, en 2012 déjà, avait choisi les Léopards U21 d'Europe comme sparring-partner pour préparer le champion d'Europe U21. C'est au cours de cette rencontre qu'un joueur comme Cédric Mabwati (actuellement à Osasuna D2 Espagne) endossait pour la première fois le maillot de la RDC. Aujourd'hui, il fait partie des joueurs sur lesquels compte le sélectionneur des Léopards A de la RDC, Florent Ibenge.

Pour le match du 12 octobre 2014 à Vienne, la cellule de détection Aile Europe a convoqué vingt-sept jeunes

joueurs de souche congolaise et qui ont accepté de jouer pour la RDC. De cette liste, vingt vont être retenus pour le voyage de Vienne le 10 octobre pour un stage de deux jours avant la rencontre le 12 octobre. Les joueurs appelés sont Londot (Mons/Belgique), Salomon Sashala (Dunkerque/France), Glenn Mbimba (Clermont foot/France), Wamba Vuka (Châteauroux/France), Michée Eféte (Norwich City/Angleterre), Lewis Biade (Fortuna Dusseldorf), Rudy Kitumba (Paris FC/France), Kein Matukondolo (Singen 04/Allemagne), Aymerick Mvulumbundu (Dieppe/France), Presnel Kimpembe (PSG/France), Aristote Ndongala (FC Nantes/France), Harrison Manzala (Le Havre/France), Brandon Afua (Clermont Foot/France), Kevin Nzuzi (Niort/France), Jonathan Bijimine (Cordoba/Espagne), Alexandre Pakutu (SR Delemont/Suisse), Grace Katshimuka (Viry Châtillon/France), Vidi Iboma (Anvers/Belgique), Strelli Mamba (Freiberg/Allemagne), Jordan Diakiese (PSG/France), Christy Manzinga (Angers/France), Drancy Muadi (Mons/Belgique), René Junior Buka (Viry Châtillon/France), André Watshini Bukia (SC Villareal/Espagne), Joris Kayembe (FC Porto/Portugal), Manzia Budget (Dukla Praha/RP Tchèque) et Omenuke Mfulu (Stade de Reims/France).

M.E.

DISTINCTION

Michel Nzaou Moutou décoré « acteur social, excellent »

Le maire du sixième arrondissement de Ngoyo, Michel Nzaou Moutou, a été décoré par l'ONG culturelle MB production. Il est considéré comme un « acteur social excellent ». Cette cérémonie s'est déroulée le 3 octobre.

Ses qualités et toutes ses œuvres lui ont valu cette distinction. Déjà, dès sa prise de fonction comme maire de Ngoyo, Michel Nzaou Moutou a réussi à réhabiliter l'électricité et le bloc d'accouchement au Centre de santé intégré de Tchimoni. Le partenariat signé avec la société pétrolière Total E&P Congo ont aussi pesé en sa faveur.

De cette synergie seront nées beaucoup de choses. Notamment : l'octroi de 600 tables bancs à plusieurs écoles de Ngoyo, la construction en cours de la caisse communautaire de Djéno dénommée « Mouanz » et du marché de péage, l'ouverture effective du centre d'éducation préscolaire de Djéno au système d'éclairage par énergie solaire, l'implantation des ralentisseurs sur le tronçon péage-Côte matève et l'école primaire de Djéno.



Michel Nzaou Moutou

Dans son mot de circonstance, Médard Mbongo, directeur manager de l'ONG, MB production, a rappelé qu'il était important de remercier l'œuvre utile en encourageant ceux qui agissent pour le bonheur de la population. Quant à Michel Nzaou Moutou, l'heureux récipiendaire n'a eu qu'une phrase : « cette distinction me va droit au cœur. Pour cela, je remercie l'ONG culturelle MB production qui choisit ses heureux ré-

cipiendaires sans parti pris. » Notons que Michel Nzaou Moutou est né le 02 février 1945 à Loandjili dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire. Il est marié et père de huit enfants. Ingénieur géologue, il a occupé plusieurs postes au ministère de Mines et de la géologie.

Hugues Prosper Mabonzo

EXERCICE LOANGO 2014

Charles Richard Mondjo visite les infrastructures

Dans le cadre des préparatifs de l'exercice militaire Loango 2014, prévu dans quelques jours dans le département du Kouilou, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, est descendu le dimanche 5 octobre sur les différents sites devant abriter les contingents militaires attendus pour cet exercice.



Le ministre et sa suite visitant les infrastructures de la gendarmerie et de la police

Charles Richard Mondjo a expliqué que la phase préparatoire de l'exécution de l'exercice Loango 2014 est achevée. Cette phase avait deux objectifs essentiels à savoir : la préparation des infrastructures et la validation des documents y relatifs. « Les conditions essentielles en vue de la mise en œuvre de l'exercice Loango 2014 sont accomplies, nous avons encore quelques jours pour affiner le dispositif. Je compte sur le commandement de

la zone militaire de défense numéro un et sur celui de la direction de cet exercice pour que les manquements constatés puissent être rapidement comblés », a-t-il déclaré. Soulignons que la visite du ministre et sa suite a concerné les infrastructures devant abriter des groupements militaires, naval, de la gendarmerie et de la police. Celle-ci fait suite à d'autres visites effectuées précédemment par le général de division Guy Blanchard Okoi, chef d'état-major général

des Forces armées congolaises, directeur dudit exercice suivie de celle du général de division, François Osselé directeur adjoint 2 dudit exercice. L'exercice militaire Loango 2014 est un exercice communautaire organisé par le secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC). Cette année elle aura pour thème, « Capacité de déploiement rapide des forces ».

Séverin Ibara

Une personne trouve la mort dans un puits d'eau

L'accident qui a coûté la vie à l'infortuné Nzaka Magué s'est produit le 3 octobre en fin de journée au quartier Mboti Rock dans le 4^e arrondissement Loandjili, à Pointe-Noire.



Les gens autour du puits pendant le drame Crédit photos « Adiac »

Rock, propriétaire de parcelle, a demandé à Nzaka Magué de désensabler son puits d'eau. Un travail de routine et de nettoyage qui se fait en fin de saison sèche pour avoir de l'eau de bonne qualité lors de la saison pluvieuse. Sans rechigner, Nzaka s'est exécuté à la tâche. La boue, le sable et les débris de toutes sortes sont vidés du puits et mis dans le seau que son collègue évacuait au fur et à mesure à l'aide de la corde attachée au seau. Puis survient l'irréparable : la corde se brise. Le seau rempli de boue atterit sur la tête de Nzaka qui subit un choc traumatique et s'évanouit. À cause de la profondeur du puits, mais aussi en l'absence du matériel de sauvetage approprié, personne n'est descendue pour secourir l'infortuné Nzaka. La foule qui s'est rassemblée a constaté avec émoi le drame.

Appelés en urgence, les sapeurs pompiers

arrivent sur les lieux et extirpent Nzaka du puits, enseveli dans les eaux qui commençaient à submerger le puits. Ces genres d'accidents sont courants à Pointe-Noire à cause de la rareté de l'eau potable dans plusieurs quartiers de la ville. Pour contourner la difficulté, chaque habitant est obligé d'ériger un puits à domicile. Des puits souvent construits sans respect des normes de sécurité. Le manque de matériels adéquats pour le secours est aussi indexé.

Hervé Brice Mampouya

EXPO-2015

L'Angola a donné la mesure de ses ambitions

Le pavillon angolais à l'Exposition universelle de Milan a été dévoilé samedi : majestueux et magnifique !

Le pavillon angolais sera le plus grand pavillon des participants africains à l'Exposition universelle de Milan. Samedi et dimanche l'Angola a inauguré la série des avant-goûts qui vont s'échelonner au cours d'un programme appelé « Week-end pays ». Luanda promettait une œuvre originale et grandiose pour son pavillon : il n'avait pas exagéré. Car son stand occupera 2.800 M2. Le pays avait annoncé que sa participation se ferait sur le thème : « Alimentation et culture, éduquer et innover ».

Le pari sera certainement tenu. Pour cette exposition dont le thème général sera « Nourrir la planète. Énergie pour la vie », l'Angola avait promis que sa participation prolongerait la préoccupation d'un pays orgueilleux de ses culturelles elles-mêmes alimentées par toutes les richesses alimentaires, culinaires et culturelles de sa population. Il a décidé de faire trôner au centre de son pavillon le baobab. Arbre tutélaire, le baobab est le carrefour normal de toutes ces préoccupations car c'est l'arbre sous lequel on

discute, on décide et on partage tout, les idées comme le manger.

Premier pays à prendre part à la longue série des présentations des « Week-end pays », l'Angola a déployé sa toute-puissance en présentant un pavillon imposant sur trois niveaux, avec toiture en paille et murs en matériaux locaux. Le baobab, arbre-symbole de la nation sera, quand il sera fini d'être monté, une représentation sculptée portant les figurines de toute la tradition culturelle angolaise, alors que l'agriculture sera préfigurée par un logo représentant un enfant au semis. Lors des deux jours de présentation samedi et dimanche à Milan, les visiteurs ont été accueillis aux sons et représentations du Ballet traditionnel Kilandukilu. L'avis de tous a été unanime sur un point : malgré le temps encore clément pour quelques jours en Italie, la toiture du pavillon angolais de Milan a su procurer un sentiment de bien-être. Ni trop chaud, ni trop froid comme il plairait à tous de vivre chez soi si on avait seulement un peu plus recours à la paille et à une manière astucieuse de la disposer sur les habitations que l'on s'échine trop à affubler de tôles brûlantes.

Lucien Mpama

Résultats des élections locales du 28 septembre 2014



En remportant 356 sièges sur les 860 composant les 111 circonscriptions électorales, le Parti congolais du travail rafle la mise aux locales du 28 septembre.

Il est suivi par les candidats indépendants qui totalisent 199 sièges. Les partis de la majorité présidentielle, ou ayant un accord politique avec le PCT, s'en sortent avec des fortunes diverses : MAR, 29 sièges, MCDDI, 28 sièges, RDPS, 22 sièges, DRD, 21 sièges, Club 2002-PUR, 19 sièges, RC, 14 sièges, MUST, 17 sièges.

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale, principale formation de l'opposition, obtient 51 sièges ; le PRL de Nicéphore Fylla Saint-Eudes récolte 11 sièges (opposition républicaine) tout comme le PULP de Médard Moussodia, 7 sièges. Un certain nombre de partis, plus ou moins connus s'en sortent avec au moins deux ou trois sièges.

DEPARTEMENT DU KOUILOU (45 conseillers)

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	MABIALA Alexandre	PCT	KAKAMOEKA
2.	TCHIVIKA Jean		
3.	LOEMBA Ghislain		
4.	NDJIMBI Alain Brice Martial		
5.	BOULOU DEMBI Blanche Thérèse		
6.	MAKAYA ZASSI Darius	MAR	
7.	TCHIBINDA MABIALA Dénies		
8.	MAMBOU Jean Victor	Indépendant	
9.	MAKOSSO Fils Basile	MSD	
10.	OBA LOEMBE SAUTHAT Lucille Ysabel	PCT	HINDA
11.	LOEMBA MAKOSSO Joseph		
12.	LOEMBEHT Véronique	MAR	
13.	TCHIKAYA Bernard		
14.	MAKOUNDI TCHIBINDA Julien	RDPS	
15.	BOUKA Jean Delphin	GCAPO	
16.	MAKAYA MAKOUNDI Athanase	PCT	MADINGO-KAYES
17.	TCHIVIKA SITOOU Oscar	MAR	
18.	MAKOSSO Serge Marvelh		
19.	MBOUMBA Alphonse		
20.	NZAOU Poll Carrel		
21.	PAMBOU Jean Louis	RDPS	
22.	LOUBOUNGOU NOMBO Olivier		
23.	GOMA GABOU Justin		
24.	NOMBO Hubert	UMP	
25.	MAKOSSO Nicaise Martin	PCT	MVOUTI
26.	NDOUNGUI Damien		
27.	NDEDI Joseph		
28.	NGOMA LOUVOUNGOU Madeleine		
29.	MATOMBE Paul	RDPS	
30.	KILEOMBA Amédée		
31.	LOUVOUNOU Alphonse	MAR	
32.	YIRANGA Claude	GCAPO	
33.	MABIALA Jean Christophe	MCDDI	
34.	DIBAKISSA TSATSY A.M.G	UPADS	

5.	BONGO MAVOUNGOU Raymond	PCT	NZAMBI
36.	MAKAYA Laure Lucille		
37.	MAVOUNGOU Joseph		
38.	MANAFOUAFOUA Joseph	MAR	
39.	PANDZOU BOUYOU Antoine	RDPS	
40.	SITOU Jean Baptiste	Indépendant	
41.	MAKOSSO TCHIBINDA Parfait	Indépendant	

42.	FOUTY-SOUNGOU Philomène	MAR	LOANGO
43.	MALONDA Félix		
44.	CASTANOU Joséphine	RDPS	
45.	TCHININDA Jean Louis	PCT	

DEPARTEMENT DU NIARI (61 conseillers)

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	BOUSSOUKOU BOUMBA Pierre Damien	PCT	KIBANGOU
2.	NZAOU TSIMBI Célestin	UPADS	
3.	MOUINGUI Albert	Indépendant	
4.	MABOUNDA Juste Aimé	Indépendant	
5.	NDINGA Brel	Indépendant	
6.	MOUANDE Jean Jacques	PCT	KIMONGO
7.	KONDI NGOYI		
8.	MVOUENDE Jean Claude	MUST	
9.	BADIA Hilaire	UPADS	
10.	MBOUNGOU LEKOBA		
11.	TOMBET MAVOUNGOU	PCT	MOUTAMBA
12.	MOUKOUMBI Jean Claude	UPADS	
13.	IBOUANGA BOUKEDI	Indépendant	
14.	NGOT Valentin	Indépendant	
15.	KOUA Etienne	PCT	YAYA
16.	MIVONI Omer		
17.	MOUKASSA Omer Augrizeck		
18.	KOUEYI Brigitte	UPADS	

19.	MATSONO Jean Gabin	PCT	MOUNGOUNDOU-NORD
20.	SIOMBINDA YELESSA Daniel	UPADS	
21.	LISSENGUET SOBO Daniel	Indépendant	
22.	LETOKI Gérard	Indépendant	
23.	OUAVELAKEDI Georges	PCT	MOUNGOUNDOU-SUD
24.	MBOYI Daniel	UPADS	
25.	LITENGO-KONGO Simon	MAR	
26.	BUYON Ange -Eloi	Indépendant	
27.	MABIALA Guy Mathieu	PCT	MAKABANA
28.	TSOBOGA Maurice		
29.	KELY-KELY Ida	UPADS	
30.	NGOYI Joseph		
31.	MOUKOLO Joseph	MAR	
32.	MAVOUNGOU Jean Aimé	PCT	LOUVAKOU
33.	YEKE-KOKOLO Jean Baptiste Boniface		
34.	BOUSSOUKOU Auguste	UPADS	
35.	DZIELE Joseph	Indépendant	
36.	NGOUMA Jean Sylvain	MAR	
37.	KOUKA née MANGANGA YOGO Marianne	PCT	DIVENIE
38.	NZOUMINI DITADI Benjamin		
39.	BIGALA Aloïse	URC	
40.	NGOYI Alphonse	UPADS	
41.	NZENGUE Prospère Kevin	MAR	
42.	LEOUOBO Marcel	PCT	MBINDA
43.	MALONGA Jean Pierre	UPADS	
44.	MOUANZA Pierre	Indépendant	
45.	OBANGA Jean Fabrice		
46.	MAFOUMBOU MOODY Armand	PCT	MAYOKO
47.	WOKO Michel		
48.	LISSOUBA Gabriel	UPADS	
49.	PIKA Euloge Désiré		
50.	IBINDA Colbert	PCT	NYANGA
51.	ONDAYE née MAPESSI TSONA Bernadette	Indépendant	
52.	MBADINGA –MBOUMBA Pierre	MAR	
53.	NDZIENGI MOMBO Handel Laury	Indépendant	
54.	MAKOUNDI François	PCT	BANDA
55.	TINOUMOUHETO Marie Josée		
56.	MOUSSAVOU Hugues Vaillant	Indépendant	
57.	BITANGA André	GCAPO	
58.	NGOUALA Antoine	PCT	LONDELA-KAYES
59.	LOUZITOU André Fortune		
60.	NLOUTETE DANGUI Naasson	MUST	
61.	KONDA Jean Fénelon	MDP	
DEPARTEMENT DE LA BOUENZA (61 conseillers)			
N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	MABOUNDOU Rigobert	PCT	MFOUATI
2.	MOUKOUNGA Mesmin		
3.	NGOUYA Jean Pierre	Indépendant	
4.	OKADINA Armand	CDR	
5.	MOUANGUISSA Samuel	PSVR	
6.	LOUBANZA Léon	Indépendant	
7.	SIBALY Jean	PCT	KINGOUE
8.	NGONO Jean	MUST	
9.	MANKELE Alphonse	MSD	
10.	TSIKA Jean Philos	Indépendant	
11.	MANKON Martin	Indépendant	

12.	KALA Marcel	PCT	MABOMBO
13.	MOUKOUNOU Henri		
14.	MBOUNGOU BIMBENE Jean	MUST	
15.	NGOMA M.	Indépendant	
16.	MIKALA Gilbert	Indépendant	
17.	MPOU Pierre	PCT	TSIAKI
18.	NDZOULOU Gilbert		
19.	NZABA Jean Claude	Indépendant	
20.	NGOUMAMA Benoit	Indépendant	
21.	BAMA Joseph	Indépendant	
22.	BANZOULOU Eugene	PCT	BOKO-SONGHO
23.	KOUYINOUE Michel		
24.	BANVIDI Antoine	Club 2002 PUR	
25.	BALEKITA Jonathan	UR	
26.	YEDIKISSA DHADIE Joseph	UPADS	
27.	BANANI	Indépendant	
28.	MOUANDA KITINGA	Indépendant	LOUDIMA
29.	MBOUNGOU MAKANGOU Gervais Mesmin		
30.	DILOUNGOUE Bertin	UPADS	
31.	MAMPASSI Philémon	PCT	
32.	MAKOUENDE Jean Didier	Indépendant	
33.	NZILA NGIMBI	Indépendant	
34.	MANDINGOU Antoine	Indépendant	
35.	KINANI Martial	Indépendant	
36.	MBOUNGOU NZOUMBA Raoul	PCT	YAMBA
37.	NZABA KONGO Albane		
38.	KALA KALA NDOUNDOU Benjamin	MUST	
39.	MOUNKOUINKA Théophile	Indépendant	
40.	KAYA Jean	Indépendant	
41.	NIOUTOU Nicolas	MUST	MOUYONDZI
42.	NIAMA Maxime		
43.	LOUMINGOU MOUKOLO P.		
44.	MOUKA MASSANGA G.I		
45.	MASSOUKOU Yves Roger	PCT	
46.	MBOUNGOU Edouard		
47.	MBOUSI NGOUARI Michel	MNLC	
48.	KOMBO GALA Germain	UPADS	
49.	MAMPOUMA Félicité Blanche Parfaite	ANG	
50.	KOUKA Jean	PCT	KAYES
51.	MANDOUNOU Alphonse		
52.	KADI Alexandre	MUST	
53.	MOUHINGOU Germain	Indépendant	
54.	MAKANI Stanislas	Indépendant	
55.	BAKOU MINA née KOUSSOU Simone	PCT	MADINGOU
56.	KANZA Jean		
57.	POUNGUI Ange Edouard	UPADS	
58.	NDIKI Christophe MAMPAKA	Indépendant	
59.	MOUANGOU Jean Fulgence	Indépendant	
60.	MISSENGUE Jacques	MUST	
61.	MABIKA Alain Roger	MNLC	
DEPARTEMENT DE LA LEKOU MOU (47 conseillers)			
N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	NGOULIBI Charles David	PCT	ZANAGA
2.	LIGA Jean Baptiste	Indépendant	
3.	KIMBIMI	Indépendant	
4.	MOUDANI Jean Florent	RC	
5.	MASSANGA NGAMAKITA Ange Bédou	DRD	
6.	NGOUBILI Alphonse	MCDDI	
7.	BOUNA Augustine	Indépendant	

8.	MADZOU MOUSSAKA Ferdinand	Indépendant	
9.	BITOKI Marcel	Indépendant	
10.	NGOUAKA Fidel	PCT	BAMBAMA
11.	MADZOU Casimir		
12.	MOULEBE-MBANZA	Indépendant	
13.	TSOUMOU MOUNKASSA Adrien	UPADS	
14.	NGOLALI NGOUBILI Gilles Placide	G CAPO	
15.	MADZOU Serge Didier	RDPS	
16.	LIKIBI Adolphe	Club 2002 PUR	
17.	ANDZIBA EPOUMA J.M	Indépendant	KOMONO
18.	BITA Sylvain		
19.	KISSA MABA Felix	PCT	
20.	MISSIE Charles		
21.	KOUA Ferdinand	Indépendant	
22.	KOUA Jean Constant	MUST	
23.	TSIBA Jean Apollinaire	UPADS	
24.	BITA François	Indépendant	
25.	BITSAMINA Sylvère	Indépendant	
26.	MOUHOUNO Davy Benoît	Indépendant	MAYEYE
27.	MOUKOKO Joseph		
28.	MOUNGALA Jean Nicolas	PCT	
29.	OKABANDO née KAKY Sylvie		
30.	MFOUTOU Simon	UPADS	
31.	NGONO Marcel	Indépendant	
32.	MOUYOYI IKOUNGOU Daniel	PSVR	
33.	MOUYOMBO Nafatael Apollinaire	MUDEC	
34.	NGONO Pierre	Indépendant	
35.	NGOTO née MYLONDO Jeanne Emilie	PCT	SIBITI
36.	LEKOUNDZOU Emilienne Charlotte		
37.	NZINGA ONDEMBA Jean Marie		
38.	KAMBA André	MUST	
39.	MANKOU Pascal		
40.	BAKA-BIENGUE	Indépendant	
41.	NGANGOYE Joseph	Indépendant	
42.	KABOUL MAHOUTA	Indépendant	
43.	KIGNOUMBI KIA-MBOUNGOU	Indépendant	
44.	MBOUNGOU Jacques	Indépendant	
45.	GOMA-GOUAMA G.	Indépendant	
46.	MOUELE J-Henri	Indépendant	
47.	BOUNDZANGA Jean Théodule	UPADS	
DEPARTEMENT DU POOL (61 conseillers)			
N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	KANZA Fidel	MCDDI	KINKALA
2.	KIYOUNDOU Henri Bonaventure		
3.	NSOTA Firmin		
4.	NKOUKA FILAKEMBO Véronique Dora		
5.	NGANGA Vincent	PCT	
6.	NKODIA Marie Chantal Biyendolo	DRD	
7.	MAKOUMBOU Joseph	RC	
8.	BITSINDOU née KOUYOULAMA Anne	PCT	BOKO
9.	KOULOUMBOU Marie Jeanne		
10.	MATOUMBY ADEODAT Jackson	RC	
11.	SAMBA Guillaume	DRD	
12.	FOUAKAFOUENI Guy Arsène	Indépendant	
13.	GOMAS Anicet	Indépendant	
14.	NGOUYOU Martin	PCT	KINDAMBA
15.	MVOUBA Elya Eléonore		
16.	LOUNIANGOU Dominique		
17.	MBEMBA Paul		
18.	MOUZITA Alexandre Etienne	CNR	

19.	BOUBOUTOU MAMPOUYA Michel	PCT	MAYAMA
20.	MIENANGATA Paul	MCDDI	
21.	NSONDE Thomas	RPR	
22.	NTUMI BITSAMOU Frédéric	CNR	
23.	NGOUBILI Maurice	Indépendant	KIMBA
24.	BIMONA Anatole Jonas		
25.	SAROUISSE Jean	PCT	
26.	NGANONGO Paul	PCT	NGABE
27.	ITSILAMBIA Adrien		
28.	MAYALA née NGAMBOUNI Victorine		
29.	OMWINI Maurice		
30.	NTSALI Raymond	RC	
31.	MBAMA Nazaire	PCT	VINDZA
32.	MATSIMA Charlotte	Indépendant	
33.	BITALI Fortuné Lucien	RC	
34.	KOLELAS MIAKONGO Théodorine	MCDDI	GOMA TSE-TSE
35.	NKOUNKOU Guy Florent		
36.	N'KAZI Didier	DRD	
37.	BANTSIMBA Angélique		
38.	NSONA Sylvie Marceline	PCT	
39.	MALONGA Alain	CNR	
40.	OPOU née MOUYANI Eugénie	PCT	IGNIE
41.	EBINA Cyr	Indépendant	
42.	IMONO Pierre	MCDDI	
43.	ITSALI Gervais	RC	
44.	TIETIE Charlotte	RC	LOUMO
45.	MAZOUKA Noël Emmanuel	PCT	
46.	M'FOUTISSA Patrice	DRD	
47.	MIASSOBA Jean Claude	MCDDI	MINDOULI
48.	LOULERIKA Jacques		
49.	MOUNGANI Yvonne Adelaïde	PCT	
50.	BETE SIBA Emanuel		
51.	WALEMBAUD Jean Antoine	CNR	
52.	BAKATOULA Maurice	DRD	
53.	TALABOUNA Patrice	PSVR	
54.	KINZENZE Charles	Indépendant	
55.	MBANZA MILANDOU Placide	Indépendant	
56.	PAMBOU Germaine	MCDDI	LOUINGUI
57.	NAKOU-LOUZONZELA Patrice	PCT	
58.	MIALOUNDAMA Fidel	DRD	
59.	LOUVILA Norbert	MCDDI	MBANDZA-NDOUNGA
60.	MANOUKOU KOUBA Jean Pierre	PCT	
61.	LOUMOUAMOU Clément	DRD	
DEPARTEMENT DES PLATEAUX (61 conseillers)			
N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	ANDOYELLE Ferdinand	PCT	NGO
2.	NGUEMPIO Gérard		
3.	GONGARAD NKOUA Auguste Célestin	UPDP	
4.	M'PIA Bernard		
5.	OMBO LEBARRAS Charles	UMP	
6.	OUALIAOUE Jaques	PCT	DJAMBALA
7.	MPIO Emmanuel		
8.	NKORO César	DRD	
9.	BASSELE Félix	Indépendant	
10.	MPONKOUKA Fidel	Indépendant	

11.	MBE Martin	Club 2002 PUR	
12.	OBAMI ITOU André	PCT	GAMBOMA
13.	NGUIE Paul Stanislas		
14.	MPOMBOLI Suzanne		
15.	BOTSEBE Alfred		
16.	AKOUALA Blanche		
17.	NGALOY GOUALA André		
18.	OBAME Antoine	Indépendant	
19.	KOY née TSAN Augustine	PCT	MPOUYA
20.	IKOUROU YOKA ANGADZI Pauline		
21.	MANGODA Gaspard		
22.	LIKIBI ANGOLI Orphée		
23.	ELION Arsène Venslace Daguy		
24.	OKO Jean Bruno	PCT	OLLOMBO
25.	ITOUA Gabriel		
26.	IBARA née OKINGA Germaine		
27.	NGAKOSSO Michel Gabriel		
28.	NIANGA Alphonse		
29.	OBA CAMOS Stevy Lavince	Club 2002 PUR	
30.	IBOMBO Jean Pierre	PCT	ALLEMBE
31.	OBAMBI Jean François		
32.	GANDOU née ILOLONGO Colette		
33.	OKO Jean		
34.	OKAMBA Micheline		
35.	OBA APOUNOU Gabriel	PCT	ABALA
36.	MBOSSA Joseph		
37.	OBAMBI Paul Michel		
38.	EGNONGUI Lylie Colette		
39.	ADZIE Vincent		
40.	EKIA MORANGA	Indépendant	
41.	NGOULOLO Jacques	PCT	LEKANA
42.	BONGO Dominique		
43.	NZELLY AMBANI Charlotte		
44.	AMPIEME François		
45.	NGALIBA née MADZOU Nicole	Indépendant	
46.	KIKOUMA Pierre Loti	Indépendant	
47.	NGOKOUBA Paul	PCT	MBON
48.	OKOUEOUNA Fidel		
49.	AMPION Philippe	UPDP	
50.	ETOUA Armand	Indépendant	
51.	ELERE Hilaire	Indépendant	
52.	ONDELE François	PCT	ONGOGNI
53.	NGALA Henriette		
54.	GANDZIEMI Lucien Romuald		
55.	IBARA Denis		
56.	KOUMOU Alphonsine		
57.	ONDZE née GAMBOLO Bernadette	PCT	MAKOTIMPOKO
58.	MONBENGO Constant	Indépendant	
59.	PANA Gilbert	Indépendant	
60.	GAMBOLO Sylvain	Club 2002 PUR	
61.	MASSENE Emmanuel		

DEPARTEMENT DE LA CUVETTE (57 conseillers)

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	EKAMBA ATTA Alphonsine	PCT	OWANDO
2.	EHOCAPOKO Jean Pierre		
3.	ITOUA Emmanuel		
4.	OYOUKA Dominique		

5.	KIBA Jean David		
6.	IBEHO Bernadette		
7.	IBARA Jean		
8.	OKOMBI Emmanuel		
9.	EWATA Joseph	PCT	TCHICAPIKA
10.	ELONGO Jean Didier		
11.	ETOKABEKA Christine		
12.	BOSSOTA Anne Marie		
13.	BOKATOLA Jean Médard		
14.	OKOUNDOU Gaston		
15.	ATIA Rufin Martial	PCT	MAKOUA
16.	EKOBO Boniface		
17.	ASSAKI GASSAKI Gabriel		
18.	MAKAYA née OBENGUI Kadie Pierrette		
19.	OKAMBA Germaine		
20.	ELENGA Gabriel		
21.	OKASSA Victor		
22.	MOKEMO Zacharie	PCT	LOUKOLELA
23.	NDENDE Norbert		
24.	OBOULA Georges Roger		
25.	KELIKA Françoise		
26.	EWANGA Georgine	Indépendant	
27.	LONDZABEKA ENGAÏ Lena	Club 2002 PUR	
28.	ONDONGO Boniface	PCT	NGOKO
29.	OKONDZA Jean Frédéric		
30.	NIALOBO Jeanne		
31.	IPEMBA Auguste		
32.	OYABA Jean Bernard	Indépendant	
33.	OBENDZA Jean Marie	PCT	OYO
34.	INGOLOKO Dieudonné		
35.	IKIEMI KOUMOU Henriette		
36.	IBOVI Jeanne		
37.	KANGA Fidel		
38.	ODZONGO Aurélien Joseph		
39.	OTOKA Oscar	PCT	MOSSAKA
40.	BYEMBE Christian		
41.	MOBONDZO ENDZONGA Marien		
42.	EBALE Sylvain		
43.	ILOKI MACKERO Gilbert		
44.	OKOUTOU Jeanne		
45.	ESSAMPDO Paul		
46.	MANDOUNGOU MADINGUE Rose		
47.	YAKO Chantal	PCT	NTOKOU
48.	MOUANDZA MOUYABI Francis Clotaire		
49.	IPIKA Paul Sébastien		
50.	MINDINGOU OKAMBA Léonie		
51.	MOUNIANGUI née ADZODI Victorine		
52.	ETEMALEKE NGODZE Faustin	PCT	BOUNDJI
53.	OLANDZOBO François Joseph		
54.	IBARA LEKASSI née NONAULT Linda		
55.	ESSANOTAE Gaston		
56.	OPANGAULT Emile Pascal Blaise	RDD	
57.	DEKOA Pascal	PRL	

DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST (55 conseillers)

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	BININGA Aimé Ange Wilfrid	PCT	EWO
2.	NGAMBALI Pierre		
3.	MPIKA Gaston		

4.	YANINIYO ANINIYO Joseph		
5.	KANDZA Simplicie		
6.	KENTOUA Jean Serge	MSD	
7.	WANDZA Philsin		
8.	AYAYOS TALBOT Régis	Indépendant	
9.	ASIE Dominique		
10.	OYOULOU Michel	Indépendant	
11.	AKONO David Isaac	PRL	
12.	EYENI Richard	PCT	OKOYO
13.	NGAKOUE Alphonse		
14.	NTSAYOUNGUI Edouard		
15.	BAPEBEWE Romaine	Indépendant	
16.	OTSALEYOUA Saturnin		
17.	NGABIE Balefi		
18.	OYALI Martin	ACCORD	
19.	ENGOUNBA Daniel	Club 2002 PUR	
20.	ODZAGA Julienne Béatrice	Indépendant	
21.	LEKOYI Dominique	PCT	ETOUMBI
22.	OBIE Jérôme Timoléon		
23.	NGOMOT André Fulbert		
24.	YANDZA Jean Bruno		
25.	OPANGO Antoinette		
26.	ANGARA Anselme Herman	Indépendant	
27.	LEPALE Pascal		
28.	WAYI LEWY Adrien	Indépendant	
29.	KOLI Fidèle	Indépendant	
30.	TSONO Béatrice	Club 2002 PUR	
31.	OPIMBAT Léon Alfred	PCT	MBOMO
32.	MBEMI Guillaume		
33.	MBELA Maurice		
34.	AKAMBO Urbain Léon		
35.	POUPET Emmanuel		
36.	TAKAMIYOBALIBE Catherine	Indépendant	
37.	ITADDY Serge Dominique		
38.	KABIKISSA Guy Sosthène	PRL	
39.	MOUELLE Serge Hubert	PCT	MBAMA
40.	BONGONOUARA Christ		
41.	SEBA Sébastien		
42.	OYELOBO née KAMBA Lucienne	Indépendant	
43.	LEKOULOMBISSA Daniel		
44.	AYO Misère Davin	DRD	
45.	NGUEHOUELE Jean	MCDDI	
46.	BAMBVOV KENKOUOMO Mayes	MSD	
47.	ONTSAKA Albert	PCT	KELLE
48.	MBOUO-NTSIE Jean Jacques		
49.	ALOMBANGOYE Augustine		
50.	AKOUANGO Melaine		
51.	ANTSACE Benjamin Patrick		
52.	OSSALASSALA Philippe	Indépendant	
53.	MBELE Jean Didier	Indépendant	
54.	ODZEBA Roche Didace	Indépendant	
55.	OLEMI Albert	RC	
DEPARTEMENT DE LA SANGHA (45 conseillers)			
N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	LIEM Faustin	PCT	SEMBE
2.	MBAMIZOCK Justin		
3.	EBIBISSIALA Eugénie		
4.	GHALLA Edouard		
5.	LAKOUZOCK Félix		
6.	LAMESSOCK Germain		
7.	BIKOKO Carmen Jordan		

8.	BIKOBIYAL Albert	UPADS	
9.	YETINA Narcisse	PCT	NGBALA
10.	MEKOZY Romain		
11.	NAMBENG Hélène		
12.	NDZEL BOULA BOUCK Santa		
13.	MENDO Rolly		
14.	GNEMMOUA Hilaire		
15.	ZONG MANN Lambert	Club 2002 PUR	
16.	NGUIESSE Jean Paul Christian	Indépendant	
17.	AKOUELAOUM Emmanuel	PCT	SOUANKE
18.	BILOA Patrick Guy		
19.	SOUKA Hortense		
20.	DOUANGABGA Robert		
21.	MBAN APANE BOUZOPHY		
22.	PANZO née EHOUA Henriette		
23.	SODJA Cyr Bertrand		
24.	ZABOT MEBOUOR Guy Noël		
25.	EDJEL Norbert		
26.	NKOUNKOU Jean Claude	Indépendant	
27.	GANGA Paul	PCT	MOKEKO
28.	ZEBENGOU Mathieu		
29.	NANDIZO Roch Brice		
30.	OKOUENI Michel		
31.	MISSAMBO Jean Louis		
32.	MEGO KAYENNE Henriette		
33.	ZEBENE Jonas		
34.	OKEMBA ELENGA Brice Bruno	RDD	
35.	ZIANGO Marcel	MCDDI	
36.	NDZANGA Félicien	Indépendant	
37.	OPENDAH APEMBET Léopold	Indépendant	
38.	BOTOTO NGANGA Laurent	PCT	PIKOUNDA
39.	FOUNGUI Athanase		
40.	MITEMA Juscard Bienvenu		
41.	MBOKO Aimée Pélagie		
42.	BOKOUNDISSILI Célestin	Indépendant	
43.	BODINGA Robert		
44.	KOUFFA Grégoire Ahadjinsy	Indépendant	
45.	BOKANGUE Alphonse Lambert	PRL	
DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA (57 conseillers)			
N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	BONPEKOU Guillaume	PCT	BOUANELA
2.	SEKO Hyppolite		
3.	NDENGUESSE Pascaline		
4.	EGNOUKAS Nathalie Roseline	ADECO	
5.	BOMPEKOU Jacques	Indépendant	
6.	MOKOTOA Michel	Indépendant	
7.	NDOUMOU Jean Pierre	PCT	DONGOU
8.	AMBENZE Jean Marie		
9.	KONDO NDOSSA Anatole		
10.	NKEKE OBELI Françoise		
11.	MANDZONBO Christian Prince		
12.	NGANDZIA Guy Patrick	Club 2002 PUR	
13.	PEYA Anicet Zacharie		
14.	DZASSOUKA Guy Richard	ADECO	
15.	NANGHO YEDH Guy Anicet	PCT	BETOU
16.	LISSANGO Gaston		
17.	MANZOBO Ambroisine		
18.	MODJIA Jules Isaac		
19.	NGOUE Emile		
20.	MABELEMO SOUAGBO S.L		

21.	DOYA Jean Luc	Indépendant	
22.	KELE Rodric Davy		
23.	KOTAOU Henri Félix	MAR	
24.	NIANGA OBASSI née KOBILO Pauline	PCT	LIRANGA
25.	BOLOBOLA Evariste		
26.	LOBOLO BOKOCKOU Gabriel		
27.	IMBECKOU BACKOUME Péguy	Indépendant	
28.	MOKIMA Joseph Gabriel	Indépendant	
29.	MOSSOMELE Bruno	Indépendant	
30.	MANZANDE Roch Emmanuel	PRL	
31.	EWAMELA Guillaume	PCT	IMPFONDO
32.	DOLAMA Virginie Euphrasie		
33.	ENGBETE Célestin		
34.	MABOKE Hilaire	Indépendant	
35.	LIKOKO Wiclif Chanford		
36.	MOBETE Bernadin Germain	Indépendant	
37.	MIKALO Urbain		
38.	BOTONGO BAGNE Steve Herman	Indépendant	
39.	MOLOSSO Odile	Indépendant	
40.	MONTOLE Symphorien	Indépendant	
41.	KOUENDEDE BICKHOM François	PCT	EPENA
42.	KALA Rodrigue		
43.	MOLEWA MASSAMBA Sylvestre		
44.	OKEMBA MALEWAL-LIE Sylvain	CPR	
45.	TOMESSOU Scherel		
46.	ELOKOLE Gérard	Indépendant	
47.	MBALA Edith Dhiamiss	Indépendant	
48.	MOKOUNGOU Gilbert	Indépendant	
49	INDELE Julien	PCT	ENYELLE
50	BAKOTE Jean Fabrien		
51	MADZENGUE YOUNOUS		
52	MOKAMBO Annie		
53	NDASSE Michel		
54	BAFIELEMBANGO Simone		
55	MBOULA Blaise Roger		
56	TABOKE Edouard	Indépendant	
57	MOSSINA Jean Léonard	Indépendant	
DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE (101 conseillers)			
N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	KOLELAS Euloge Landry	MCDDI	MAKELEKELE
2.	BADIABO Joseph		
3.	MALELA Bernard		
4.	BOUTSA Robert		
5.	BATELA Remy	Indépendant	
6.	PANDOU Anicet Wilfrid	Indépendant	
7.	MALELA SOBA Maurice Claude	PCT	
8.	KOSSA Jean Médard	PULP	
9.	MOUANGA NKEOUA Lazare	DRD	
10.	SALABANZI Gontran Amédée	RC	
11.	BOUDZIKA Bonaventure	CDR	
12.	LOUKEBA Paul Frangely	UNAPAC	BACONGO
13.	BATELA Alain	Indépendant	
14.	BILONGO MALEKA Lydie Chantal	RC	
15.	POUTOU Paul		
16.	LOUNANA KOUTA Jean	PCT	
17.	BANTSIMBA Paul		
18.	MALONGA Cyriaque Anicet		
19.	HOUNGOU Léonard	MCDDI	
20.	BAZEBIZONZA Pierre Hervé		
21.	LOUVILA Prospère		
22.	BOUETOUBASSA Prospère	DRD	

23.	LOCK Hyppolite Namu		
24.	TOKO Lucie Marie Michelle	PRL	
25.	OPIMBAT Charlotte	PCT	POTO-POTO
26.	KOURISSA Jean de Dieu		
27.	OLLINGO ONIANGUE Jean Claude Alban		
28.	NGASSAKYS Patrick Ferrol		
29.	NGOMA Jean de Dieu		
30.	LEKOUNDZOU TSATSA Avanke		
31.	FILLA SAINT EUDES NICEPHORE A.T	PRL	
32.	EKOUNGOULOU Gabin Martial		
33.	SAMBA Mohamed	Club 2002 PUR	
34.	MONGUIA Germain Deux	Indépendant	
35.	TCHICAMBOU Jean Romuald	Indépendant	
36.	BATONDELLE née ISSAMBO Régine Ch	Indépendant	
37.	NTSIKA Claude Roger	UPADS	
38.	NGOUELODELE Hugues	PCT	MOUNGALI
39.	ONDONGO Gabriel		
40.	SAMBA Dacon		
41.	PURUEHNCE Bienvenu d'Antonio Ferreira	PRL	
42.	MOUNEYA DIZANGUE AYA GERVINE M.		
43.	MOUSSODIA Jean Didace Médard	PULP	
44.	WONGA Aimé Christin		
45.	MAMBEKE BOUCHE Bernard	Indépendant	
46.	GAMASSA Franck Blaise	UPADS	
47.	BITOULOLOU Marie Joseph	RC	
48.	MOUAGNI Aimé Hydevert	CPR	
49.	KOUENGO BILLA Sportak P	DRD	
50.	MOUNDZIA Jean Bernard	MCDDI	
51.	ONDZET Dominique	PCT	OZENZE
52.	AWE Virginie		
53.	KOULOUMBOU Jérôme Léopold		
54.	MBOUMA Dominique		
55.	GAKOSSO Arsène Guy		
56.	MVOUO OBIE Emmanuel		
57.	MONDELE Juste Désiré	Club 2002 PUR	
58.	OYO EMBOUNOU J.J	Indépendant	
59.	NGOULOU Boniface	DRD	
60.	BITSINDOU Antoine	MCDDI	
61.	NINA Duval Destin	Indépendant	
62.	IKAMA NGOUABI Marien	Indépendant	
63.	BANGUELE Serge Edgar	CPR	
64.	IKIA LEMBOUMBA SASSOU NGUESSO C	PCT	TALANGAI
65.	OBAMBI Pierre		
66.	ASSANA Philippe		
67.	MATALI Thérèse		
68.	NGANGUIA Jean Paul		
69.	ISSONGO Pauline		
70.	NGAMPFINA BAMPE Boris		
71.	IKIANDE ODIA Freddy César		
72.	MBONGO MVOULI O. Luther	Indépendant	
73.	ETOUA Claver David		
74.	ATIPO NGAPI Emma Clesh	Club 2002 PUR	
75.	IBOVI Jean Claude MDP		
76.	EBOUNDI IKOPOKO MBONGO	UMP	
77.	MASSEYO Dominique	Indépendant	MFILOU-NGAMABA
78.	MAMPEMBE Louise	UPADS	
79.	BIDIE BIAMBEMBA	Indépendant	
80.	BIKOUMOU Felix	RC	
81.	DIKI Dieudonné	Indépendant	
82.	NSONDE Jean Marie	PCT	
83.	MALOYI Jacques	Indépendant	
84.	MALONGA Philibert	MCDDI	
85.	MAYINDOU TADIKILA	Indépendant	
86.	MBAKANI Placide	PULP	
87.	MATSON MAMPOUYA Hellot	DRD	

88.	ETONGO Alphonse Meril	Club 2002 PUR	DJIRI
89.	ABOLAWÉ Guy- Martin	PCT	
90.	NGOLE Alice		
91.	NDOLLO Charles Rollin		
92.	BONDA Adelard Yvon	MDP	
93.	TSAON NGANDZOUNA	RC	
94.	LOUTOUNOU Noel	MCDDI	MADIBOU
95.	NKOUKA Bernard		
96.	BINZONZI NOUNY Gabriel	PULP	
97.	MALONGA Antoine	DRD	
98.	MENSAH SASSOU NGUESSO Stella	PCT	ILE-MBAMOU
99.	BABOSSEBO Nicolas		
100.	BATANTOU Gustave		
101.	ZOZA MAKISSELE Roger P.	MCU	
COMMUNE DE POINTE-NOIRE (75 conseillers)			
N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1	MOUTSINGA Ange	Indépendant	LUMUMBA
2.	NGUESSO Wilfrid	Club 2002 PUR	
3.	LOUVOSSO Jean	UPADS	
4.	MBENZE Aimé Sylvestre		
5.	M'BIA Christian	Indépendant	
6.	BALOU Anicet	RDPS	
7.	PAKA Patrice Michel	UMP	
8.	BISSOUTA MABOUNDA Devic Aloyse	PCT	
9.	NGABABA Paul		
10.	TOMBET KENDET née KALI Brigitte		
11.	MEME NIAMBI née LOKO Clémence		
12.	BAYANDA née MANOMBA Victorine		
13.	BOUITI VIAUDO Roland	MAR	
14.	POTIGNON NGONDO Michelle		
15.	NDINGA Alexis	GCAPO	
16.	TATHY Louis Marie Gabriel		
17.	DIBAKALA Geoffroy Michel		
18.	KOMBO Jacques	Indépendant	TIE-TIE
19.	MAMPASSI Jean Ferdinand	Indépendant	
20.	KOMBO BAKALA	MAR	
21.	BAHANDA Nestor		
22.	BASSOUAMINA Charles André	GCAPO	
23.	GOMA GANGA Médard	PULP	
24.	MALONGA Eleonore	PCT	
25.	MOI-BAYONNE Jean Jacques Le P.		
26.	MBOUNGOU-MBOUNGOU Raymond		
27.	OGNINGOU Jean Luc		
28.	SABOGAT Albert Gaston		
29.	MABIALA Alphonse	Club 2002 PUR	
30.	TOKO Proust Michel	RDPS	
31.	NGOMA Gilbert	UPADS	
32.	IBOMBO GAKOSSO	Club 2002 PUR	MVOU-MVOU
33.	MAKAYA PAKA		
34.	TSATSY Marc	UPADS	
35.	MAKOSSO Christian Ernest	PCT	
36.	FOUDI Victor		
37.	PAKA Florent		
38.	MENOT TCHIMBOUMBOU Félicité		
39.	BALOU Eric	GCAPO	
40.	THYSTERE TCHICAYA Jean Marc	RDPS	
41.	MAKOSSO Pierre Justin		
42.	BONGO Emilon Patrick		
43.	MAKOSSO MAVOUNGOU Gildas Gauthier		
44.	LOEMBA Denis Antoine	MAR	
45.	TCHIGNIOUMBA Paul	Indépendant	
46.	NDONGUI MATONDO Parfait	Indépendant	

47.	MINGAS Alfred	Indépendant	
48.	LOEMBE Landry D.	Indépendant	
49.	PAKA Roger	PCT	LOANDJILI
50.	MAMONA Ferdinand		
51.	KANDO Jean François		
52.	MOUSSABOU Dieudonnée	MUST	
53.	KOMBO Blanchard		
54.	MAVOUNGOU NZINGA MABIO	RDPS	
55.	TCHIBOTA TATY Jean Aimé		
56.	ODZEBE Martial Stanislas	GCAPO	
57.	MAKAYA Prospère	MAR	
58.	MALANDA NGOMA Jean Bosco		
59.	PANDZOU César Jonathan	UPADS	
60.	POUGA Richard	Club 2002 PUR	
61.	NDOKI Joseph	CRAN	
62.	MAHOUKOU François	MCDDI	
63.	TCHIKAYA Jean Felix	RDPS	MONGO-MPOUKOU
64.	PAKA TATY Jean Joseph		
65.	BOUKOU Jean Louis	PCT	
66.	PANGOU Prospère		
67.	MBOURANGON MONGO Euloge Rodrigue	GCAPO	
68.	MBOUNGOU Lazare	PAR	
69.	FOLO Isaac Raymond	PCT	NGOYO
70.	PAKA BANTHOUD Wilfrid Genest		
71.	BAYAKISSA Ambroise		
72.	TCHIBAKALA MAVOUNGOU Henri	GCAPO	
73.	BONGOLO Didace Christian	MAR	
74.	BOUYOU Cemile Constant Lénine		
75.	BAKANIKINA Léon Indépendant		
76.	MAVOUNGOU MAKAYA Jean Baptiste	RDPS	TCHIAMBA-NZASSI
77.	MANGOFO BOUYOU Anatole		
78.	MAVOUNGOU Fulbert		
79.	MPASSI née STEMBAULT		
80.	MAVOUNGOU Augustine Clotaire	PCT	
81.	LAKA Thierry Charles		
82.	MAKOSSO PAKA Alphonse	Indépendant	
83.	BOULESSI Jean Louis		
84.	TATY LOUTARD Alain Jérôme	MAR	
85.	MAVOUNGOU Frédéric	Indépendant	
COMMUNE DE DOLISIE (45 conseillers)			
N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	SAYI Honoré	UPADS	DOLISIE ARR. N°1
2.	NZAOU Félicien Dieudonné		
3.	NGOUEMO née MOUKALA BISSOMBOLO B.		
4.	NGOUMA NGOUBOU Charles		
5.	MAKITA Philippe		
6.	MABIKA Albert		
7.	BAMVI MIETE		
8.	MOUANDA née KENGUE MAKELE Julienne		
9.	MAYINGA Michel	PCT	
10.	MBANI Grégoire		
11.	LANDOU BAYOUNGUSSA Anna Thécia		
12.	MATSOUMA NDOULOU Jeanne	Indépendant	
13.	KOUKEBENE née PAHOU Rose	Indépendant	
14.	ITSISSA Sabine	Club 2002 PUR	
15.	LOUBOUNGOU Wilfrid Claude	Indépendant	
16.	MABOUSSOU Charles	RC	
17.	GOMA Etienne	MCDDI	
18.	INZOUNGOU MASSANGA Zely Pierre	MAR	
19.	KOUMBA Antoine	DRD	
20.	NZILA GOMA Alain Richard	MDP	
21.	MBY Aymard Fabrice	Indépendant	

22.	BADINGA MOUNZEO	Indépendant	
23.	PONGUI B. Pascal	Indépendant	
24.	TSIBA Samuel	DRD	DOLISIE ARR. N°2
25.	ISSALOU-ISSALOU Pierre	Indépendant	
26.	KOUSSIKANA Marcel	Indépendant	
27.	MFOUTOU Jean		
28.	MOUSSOKI Gabriel	Indépendant	
29.	MABIALA née BOUITA MOUTSASSI A.V	Indépendant	
30.	DIBOUILOU Paul Adam	MAR	
31.	BANGOLA Jonathan	MDP	
32.	MAHOUNGOU NZINGOU Eric	MUST	
33.	MOUYENI Alain	Indépendant	
34.	MABIKANA Innocent	Indépendant	
35.	DIOKOUANDI Yves Fernand	PCT	
36.	GAVET Juste Bernardin		
37.	BISSOMBOLO Alphonse		
38.	BOUSSOU DIANGOU Joseph Adam	UPADS	
39.	MBOUKOU Ferdinand		
40.	MOUNGINA Philippe		
41.	MAYOUYA Jean Denis		
42.	NGOMA Pierre Vincent		
43.	SHERI MUBUMA GUMA Kanha		
44.	MOUHEMBE Prosper		
45.	MBOKO née MOUSSAVOU Joséphine	PRL	

COMMUNE DE NKAYI (29 conseillers)

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	MANDOUNDOU Jean Hervé	PCT	ARR. N°1
2.	NSIMBA NGOYI Yolande		
3.	MBOUNGOU DAMBA Philippe	UPADS	
4.	BIDOUNGA Alphonse		
5.	MOUNGALA Jean	Indépendant	
6.	MBOUMBA Fils		
7.	MIATOULOULOU BIEDI	Indépendant	
8.	BIDILOU KIANIKA J.P	Indépendant	
9.	TSATSA NZAOU J.	Indépendant	
10.	BIZOUTA Gustave	MAR	
11.	BAHOUA Joseph	Indépendant	
12.	MOULONGO Ferdinand	MUST	
13.	KIBILA Auguste	Indépendant	
14.	BIITOUKILA Albert	Indépendant	
15.	MAMPASSI Gaston	PCT	ARR. N°2
16.	BANZOULOU Martin		
17.	MANKITA Joseph		
18.	NKAYA Gaspard	UPADS	
19.	KAMBA Joseph		
20.	DILOU NGOMA Samuel	DNV	
21.	TSIKA Edouard	Indépendant	
22.	NDELI Joachim	UR	
23.	MIAMINGUI Roger	Indépendant	
24.	BOUEYA NGOULA	Indépendant	
25.	KAYA Benoit Anselme	MUST	
26.	NGOMA Daniel	UMP	
27.	MPEKO Daniel Thomas	PADI	
28.	KAYA KAYA	Indépendant	

COMMUNE DE MOSSENDJO (25 conseillers)

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	KOUEYI Collette	PCT	MOSSENDJO Arr. 1
2.	PINCHON Jean		
3.	MAPAHA Elisabeth	UPADS	
4.	PAKA René		

5.	NIAMA Florent	MAR	
6.	NZAMBI Eric	Indépendant	
7.	MAVOUNGOU Georges	Indépendant	
8.	BIVIHOU Daniel	Indépendant	
9.	TOMBET Jean Claude	Indépendant	
10.	BIRANGUI Aloïse	Indépendant	
11.	TOMBET Daniel	Indépendant	
12.	TOMBET LOUNDOU Béchard	Indépendant	
13.	GAVET Jean Bernard	PCT	MOSSENDJO Arr.1
14.	MBOMBI Maurice		
15.	NGUELE Germaine		
16.	TSOUMOU Yves	Indépendant	
17.	LIMOUATA Basile		
18.	BASSANGUI Jean Dominique	Indépendant	
19.	NGOULOU Raphaël		
20.	BOUNGUANZA Emmanuel	UPADS	
21.	TETE Prosper		
22.	NGOULOUBI SAYIE Eric	Indépendant	
23.	KOUMBA Alphonse Patrick	Indépendant	
24.	MOUTSOUKA Albert	Indépendant	
25.	NGOMA Isidore Séraphin	Indépendant	

COMMUNE DE OUESSO (25 conseillers)

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	KETA BANGUI Alain	PCT	Arr. I NZALANGOYE
2.	NDOUMBA Jacques		
3.	BODJOLA Nicaise		
4.	MAMPOUYA EBALE Ange		
5.	MOUMABAYAKA Odette		
6.	MESSEH Raymond		
7.	MAGUËSSA EBAUME Ghislain	Indépendant	
8.	BOKANGUE Armand Rock Placide		
9.	OLEBE Dieudonné	Indépendant	
10.	ATABA Luc	Indépendant	
11.	ONDZOMBA OBENDZA Guy Macaire	PULP	
12.	EBESSA MIGNEKO Jacques	RC	
13.	LIBAO Arnaud Igor	Indépendant	
14.	METOUL Georges	PCT	Arr. II MBINDJO
15.	NGAKANA Raphael		
16.	BISSIKO-LIE Ghislain		
17.	NDONGO Marie Rosine		
18.	GUIRA TOLOVOU Ange Adrien	Indépendant	
19.	ESSOUNGANDZAMBE Guy Fridolin		
20.	MEBI André Florent		
21.	EWOLO Nanette Dany	Indépendant	
22.	OBELE Denis		
23.	MOZOTA Dieudonné	RC	
24.	KOUTANGOYE Jean Grégoire	Indépendant	
25.	GOAK MEZES Patrick	MCDDI	

SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIABLES ROUGES/FOOTBALL

« Gare à l'euphorie », prévient Francis Nganga

Avant son départ pour Pointe-Noire, Francis Nganga rappelle la qualité des Bafana Bafana qui affronteront les Diables rouges les 11 et 15 octobre. Et le capitaine de Charleroi met en garde ses coéquipiers contre toute euphorie.

Les Dépêches de Brazzaville : Francis, à quelques jours du match face à l'Afrique du Sud, les Diables rouges sont leaders du groupe avec 6 points. Comment faut-il appréhender cette double confrontation ?

Francis Nganga : Vu le scénario qui s'est passé lors de la campagne pour le Mondial 2014 (Ndlr : les Diables rouges étaient en tête du groupe avant la dernière journée, mais ont été doublés par le Burkina), je pense qu'il serait bien de remettre les compteurs à zéro et d'éviter les excès de confiance. Nous avons gagné deux matchs et nous savons désormais que nous sommes capables de faire de belles choses. Mais gare à l'euphorie, car les choses ne seront vraiment belles qu'en cas de qualification.

LDB : Comment jauger cette équipe d'Afrique du Sud, essentiellement composée de joueurs

locaux ?

F.N : C'est vrai qu'on avait l'habitude de voir des Bafana qui évoluaient en Premier League, comme des McCarthy ou Pienaar et que désormais, ils sont surtout issus du championnat local. Mais c'est un championnat professionnel bien structuré et on a vu lors de leur succès au Soudan qu'ils sont très dangereux. En mettre trois au Soudan, ça en dit long sur leurs qualités. Nous sommes prévenus...

LDB : Il y a quelques mois, lors de ton retour à l'entraînement, tu expliquais dans nos colonnes que le temps de la génération des Ndinga, Oniangué, Douniama et toi-même était venu et que vous deviez prendre vos responsabilités. Est-ce le cas ?

F.N : Oui, je crois que pour l'instant, on répond présents. Avec le départ de Barel et Oscar, nous sommes désormais les joueurs les plus expérimentés, c'est donc à nous de jouer ce rôle pour accompagner les plus jeunes et les nouveaux. Ça s'est fait assez naturellement. Chacun trouve sa place, mais bon, on pourra dire qu'on a bien fait le boulot quand on aura le ticket en poche.

LDB : Un petit mot sur la situation des Zèbres de Charleroi, qui vont



Pour Francis Nganga, l'Afrique du Sud est un adversaire redoutable et il met en garde ses coéquipiers contre toute euphorie (crédits photo adiac)

mieux après une entame de championnat compliquée (ndlr : 1 point pris après les 5 premiers matchs) ?

F.N : ça va mieux, on retrouve l'expression collective qui avait fait notre force l'an passé et les résultats sont à la hausse. Au niveau individuel, je reviens

petit à petit, avec de meilleures sensations. Je pense ne pas être loin de mon meilleur niveau, celui d'avant ma blessure, il y a un an.

LDB : Le préparateur sportif de Charleroi nous expliquait, en marge de ton interview, qu'une telle blessure transforme l'homme et le joueur. Tu valides ?

F.N : Oui, j'ai changé. Déjà, je connais mieux mon corps, je sais l'écouter désormais. Et au niveau mental, aussi : j'ai envie de tout bouffer, pour profiter de chaque instant, de chaque match. Être écarté des terrains aussi longtemps, c'est dur.

LDB : Pour finir, un petit message pour les supporters congolais ?

F.N : Nos supporters sont dans l'euphorie depuis le début de cette campagne, et on ne peut pas leur demander l'inverse. Les Congolais aiment leur équipe nationale et ils sont donc heureux. À nous de faire en sorte qu'ils le soient encore plus, car après toutes ces années de disette, ils le méritent d'autant plus. L'important, c'est que nous, les joueurs, gérons bien cette euphorie, car rien n'est fait. Par contre, nous aurons besoin du public le 11 octobre : on compte sur lui pour nous soutenir face aux Bafanas.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Allemagne, Angleterre, Belgique, Ecosse, Espagne)

Allemagne, 13^e journée, 3^e division

Francky Sembolo est resté sur le banc lors de la victoire d'Osnabrück face à Regensburg (2-0). Ce succès face à son ancien club permet à son équipe de remonter dans la première partie de tableau (9e, avec 20 points).

Malgré la titularisation de Pitchou Mouaya, sa première depuis le 27 août, Hallescher s'incline une fois de plus à domicile, face à Unterhaching (1-2). Avec 2 nuls et 5 défaites devant son public (pour 4 succès, 1 défaite et 1 nul hors de ses bases), le HFC tarde à lancer sa saison et stagne à la 13e place avec 15 points.

Angleterre, 7^e journée, 1^{re} division

Stoke City et Steven Nzonzi, titulaire, s'inclinent à Sunderland (0-2). Et confirment leur irrégularité, une semaine après son succès face à Newcastle.

Angleterre, 11^e journée, 3^e division

Amine Linganzi est resté sur le banc lors du revers de Gillingham à Notts County (0-1). De retour à la compétition lors de la journée précédente, il n'est pas entré samedi.

Belgique, 10^e journée, 1^{re} division

Après 3 matchs sans défaite, les Zèbres de Francis Nganga, le capitaine de Charleroi, s'inclinent à domicile face à Courtrai (0-2). Deux buts encaissés aux 13^e et 16^e minutes qui plombent le Sporting, toujours sous la menace du Cercle de Bruges et de Lierse, 14^e et 15^e au classement.

Belgique, 10^e journée, 2^e division

Emmené par un Yannick Loemba actif,

à défaut d'être décisif, Mons corrige Woluwé-Zaventem (4-0). À la passe (1re, 38^e et 41^e) ou au tir (3e), il donne le tournis à la défense adverse. À l'origine du penalty du 2-0, il a été plus discret en seconde période, jusqu'à la 88^e et ce tir à bout portant expédié au-dessus du but. Également titulaire, Jordan Massengo a passé un match tranquille jusqu'à sa sortie à la 70^e.

Toujours convalescent, Maël Lépicière ne jouait pas lors de la réception du White Star à Anvers (ce dimanche à 15h).

Ecosse, 8^e journée, 2^e division

Dominique Malonga était titulaire lors du match nul concédé par Hibernian



Chris Malonga marque son premier but de la saison, mais son équipe, très limitée dans tous les domaines, s'incline à nouveau (droits réservés)

face aux Raith Rovers (1-1). Remplacé à la 86^e, il compte 1 but en 4 matchs avec la formation écossaise.

Espagne, 7^e journée, 1^{re} division

Première titularisation de Thievy Bifouma lors de la réception d'Elche, qui contraint Almeria au nul (2-2). À la 37^e, alors que son équipe était menée, il se distingue par une ouverture lumineuse, qui amène le penalty (injustifié) de l'égalisation. Très isolé et rarement servi, il va ensuite s'ennuyer jusqu'à la 61^e et sa sortie.

Espagne, 7^e journée, 3^e division, groupe 2

Sans Fitzgerald Mbaka, absent, et avec John-Christopher Ayina remplaçant, la réserve de Getafe bat la Real Union d'Irun (1-0). L'ancien attaquant de Quevilly et de Santander est entré à la 75^e, alors que le score était acquis.

Estonie, 32^e journée, 1^{re} division

Battu à Levadia (2-3), Kalju fait une croix sur le titre. Toujours privé d'Allan Kimbaloula, que l'on ne devrait pas revoir avant la fin du championnat, Kalju compte désormais 6 points de retard sur le leader et 4 sur Flora, le dauphin, à quatre journées du terme de la compétition.

Grèce, 6^e journée, 1^{re} division

Pas de football et de sports collectifs en Grèce ce week-end : c'est la décision prise par le gouvernement pour rendre hommage à Kostas Katsoulis,

un supporter décédé le 29 septembre des suites de son agression par une trentaine de supporters adverses, en marge d'un match de 3^e division. Bernard Itoua et Delvin Ndinga, dont les équipes devaient respectivement affronter Panthrakikos et le PAOK Salonique, sont donc restés au repos forcé.

Norvège, 27^e journée, 2^e division

Lanterne rouge du classement avec 6 points, le Hamkam de Prince-Loïc Mambouana prend un point à Kristiansund (2-2). Le défenseur franco-congolais de 24 ans était titulaire. Arrivé début 2014 en provenance de 3^e division, le natif de Marseille a gagné sa place comme titulaire depuis la 19^e journée, sans pour autant parvenir à enrayer la chute vertigineuse de son équipe (26 buts encaissés, 2 nuls et 7 défaites depuis la 19^e journée, pour 1 victoire, 4 nuls, 22 défaites, 17 buts marqués et 64 encaissés depuis l'entame du championnat).

République tchèque, 10^e journée, 1^{re} division

Sans Donneil Moukanza, suspendu, le Zbrojovka Brno s'incline lourdement chez le Mlada Boleslav (1-5). Dzon Delarge n'était pas dans le groupe du Slovan Liberec, battu chez le Sparta Prague (0-1).

Suisse, 11^e journée, 1^{re} division

Aarau l'emporte 3-2 face aux Young Boys de Berne (3-2). Titulaire sur le flanc droit de la défense, Nganga a égalisé à la 28^e minute et remis son équipe sur les rails. Avec ce succès, Aarau est 6e avec 14 points. Il s'agit du deuxième but consécutif du défenseur congolais, qui a pris l'habitude de faire trembler les filets adverses ces dernières années (5 buts lors des deux dernières saisons).

Suisse, 11^e journée, 2^e division

Chris Malonga ouvre son compteur but et débloque le score pour Lausanne. Malheureusement pour l'ancien Monégasque, son équipe fait preuve d'une grande faiblesse depuis début septembre (4 revers et 1 défaite) et s'incline finalement 1-2 face à Schaffhausen (1-2).

Suisse, 9^e journée, 4^e division, groupe 2

Sans Oxence Mbani, resté sur le banc, le Concordia Bâle s'incline à domicile face à Solothurn (0-5). Et reste englue dans le bas du classement.

Ligue 1, 9^e journée

Prince Oniangué et Reims battent Bordeaux (1-0). Appliqué à défaut d'être brillant, le milieu congolais a touché 31 ballons (2 duels gagnés, 9 perdus, 18 passes réussies sur 22), commis 3 fautes. Une tête non cadrée. Avec ce succès, Reims quitte la zone rouge.

Dix-neuvième homme, Ladislav Douniama a assisté depuis les tribunes à la défaite de Guingamp face à Nantes (0-1). Jules Iloki était quant à lui laissé à disposition de la réserve nantaise. Giannelli Imbula était titulaire lors de la victoire de Marseille à Caen (2-1). Moins flamboyant que lors de ses deux dernières sorties, l'ancien Guingampais a touché 50 ballons (6 gagnés, 9 perdus, 90% de passes réussies, 5 tirs tentés, dont 1 cadré).

Brice Samba junior était lui sur le banc de touche. Souffrant des adducteurs, Christopher Maboulou n'était pas dans le groupe de Bastia, battu à domicile par Lorient (0-2). Dylan Bahamboula n'était pas retenu dans le groupe de Monaco, auteur du nul à Paris (1-1).

Camille Delourme